

Le Geneviévois

1721 – 2021



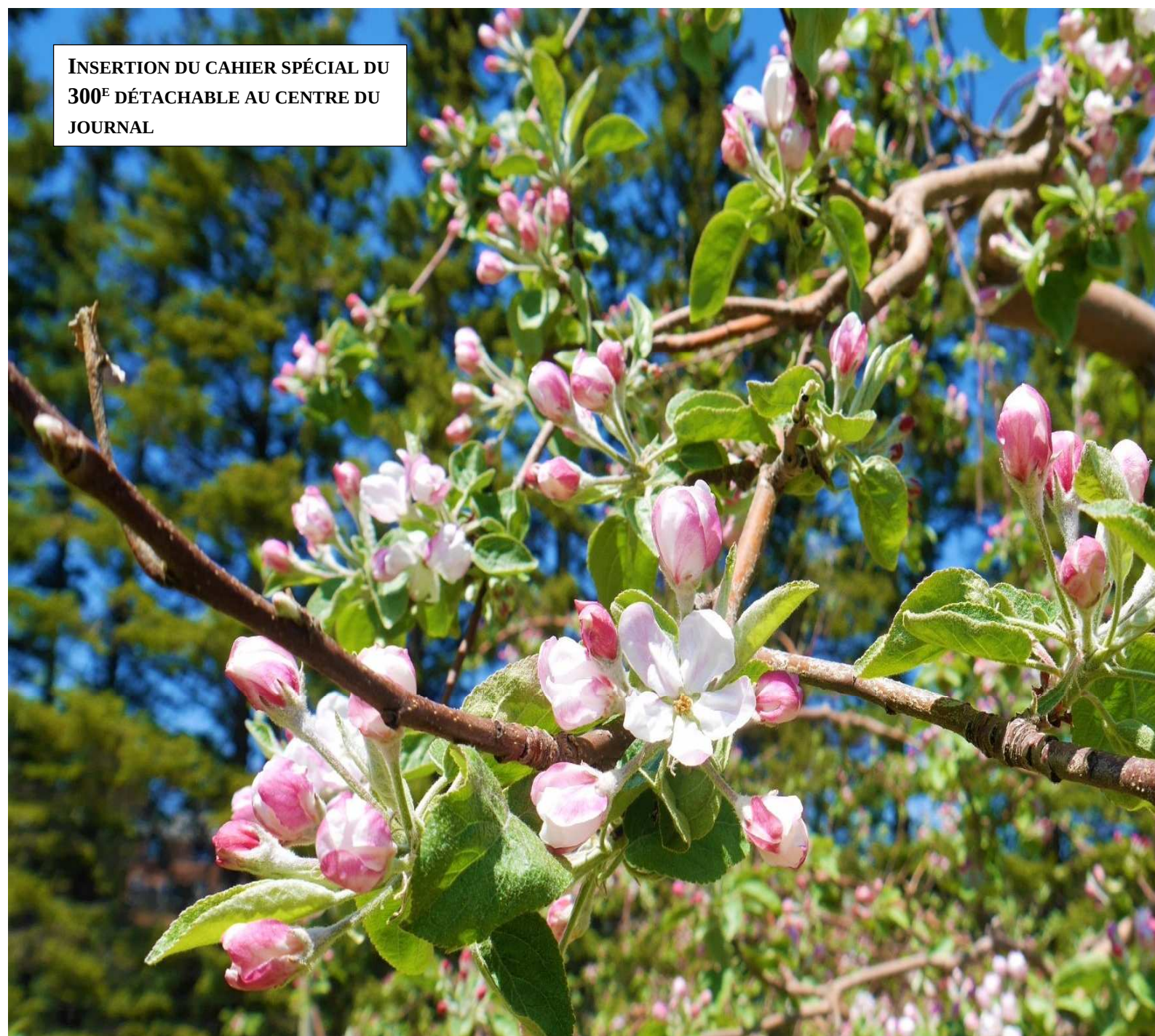
...un village, une rivière, un parc!

Volume 16 no 5

300 ans

Mai 2021

INSERTION DU CAHIER SPÉCIAL DU
300^E DÉTACHABLE AU CENTRE DU
JOURNAL



Production : Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Information : Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca

Prochaine parution : 17 JUIN
DATE DE TOMBÉE : 15 JUIN



Christian Gendron
Maire

Message de la direction générale



François Hénault
Directeur général

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Plusieurs projets voient actuellement le jour en matière de loisirs et de culture. Nous réaliserons sous peu une piste de pumtrack (activité pour nos ados) entre le terrain de tennis et la patinoire alors que les modules de jeux et la pétanque seront repositionnés entre la patinoire et le terrain de balle. Le tout sera réalisé avec l'aide de bénévoles samedi le 29 mai. Le projet d'agora annoncé lors du budget commence à prendre forme. Nous avons réuni plusieurs idées et allons rencontrer les gens concernés pour un plan final. Nous en profiterons pour revoir le stationnement et la circulation. Finalement, nous aurons une fête nationale adaptée aux mesures sanitaires (voir détail en page 7).

Toujours en loisirs, à la demande générale, la location de kayak est de retour à la Halte cette année. Escapade Mauricie est locataire des lieux pour la saison 2021 et propose une gamme de services plus étendue. Les citoyens seront heureux d'apprendre qu'un tarif préférentiel leur est offert. Finalement nous devrions avoir la 3^e édition du super moto Ste-Geneviève les 6 et 7 août prochain en marge des activités du grand prix de Trois-Rivières.

Du côté des infrastructures, nous assisterons le 27 mai à une rencontre d'information virtuelle avec quelques citoyens du rang Sud et les intervenants du ministère des Transports dans le cadre de la mise aux normes de cette route prévue prochainement. En ce qui a trait aux projets municipaux annoncés dans les mois précédents, nous demeurons en attente de l'approbation de l'emprunt par le ministère des Affaires municipales avant d'octroyer le contrat à l'entrepreneur. Nous pourrions par la suite communiquer l'échéancier aux citoyens visés.

Finalement, si vous avez un enfant né dans la municipalité ou adopté depuis le 1^{er} janvier 2021, votre enfant est admissible à la politique d'accueil en vigueur depuis avril. Vous n'avez qu'à vous inscrire, le formulaire est disponible sur le site internet <https://www.stegenevieve.ca/fr/centre-documentaire/c470/politiques/page-1>

BUREAU MUNICIPAL

Horaires

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 16 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous
seulement

Fermé entre 12 h 00 et 13 h 00

Coordonnées

30, rue St-Charles

Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Téléphone : 418-362-2078

Web : www.stegenevieve.ca

Facebook: municipalité de Sainte-Geneviève
de Batiscan

Membres du Conseil

Christian Gendron, maire : 418-362-3143

Marie-Claude Samuel : 418-362-2223

Annie Van Den Broek : 418-362-2292

Yanick Godon : 418-362-2963

Réjean Marchand : 418-362-3248

Mikaël Carpentier 819-701-9390

Gilles Mathon: 418-362-2259

Maire suppléant

Yanick Godon : Mai – juin

Services municipaux

Bureau municipal : 418-362-2078

Bibliothèque : 819-840-0476

Chef pompier : 418-362-2863
819-691-5560

Adjoint chef pompier : 418-362-1321

Urbanisme : 418-362-2078
Poste 2257





- Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois de mars au montant de 89 271.50\$.
- Adoption du règlement no 444 sur la gestion contractuelle abrogeant le règlement no 407.
- Adoption du règlement no 442 modifiant le règlement de zonage.
- Embauche de William Lahaie comme employé saisonnier aux travaux publics.
- Proclamation de la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai.
- Modification aux honoraires de Génicité afin d'inclure les éléments de voirie à l'offre de service pour les travaux rang Pointe-Trudel au coût de 3 500\$ plus taxes.
- Autoriser 2 épandages d'abat poussières, soit à la mi-mai et mi-août selon l'entente de tarif par l'UMQ.
- Autoriser le directeur général à signer le protocole d'entente avec CFC Canada pour le projet de la Halte Desjardins.
- Autoriser le directeur général à déposer une demande d'aide financière à la MRC pour le projet de la Halte.
- Autoriser le directeur général à aller en appel d'offres concernant le fauchage des abords de routes.
- Remplacement de 24 membranes nanofiltrantes auprès de H2O au coût de 23 975,80\$ plus taxes.
- Embauche d'une ressource en comptabilité partagée avec la municipalité de St-Maurice.
- Renouvellement du contrat du directeur général selon les modalités des conditions de travail des employés municipaux.

- Aménagement d'une piste de BMX sur le terrain des loisirs.
- Autoriser le DG à aller en appel d'offres concernant les services professionnels pour le projet de la Halte.
- Demande d'aide financière à Desjardins pour le Parc de la rue du Ruisseau..
- Canalisation du fossé de la rue du Ruisseau et nouvelle partie de la rue Jean-Germain au coût approximatif de 65 000\$.
- Favorable à donner cession d'une parcelle d'un ancien chemin municipal sur le rang Rivière-à-la-Lime.
- Actualisation de la rémunération des premiers répondants
- Modification de la résolution no 20-09-16 afin d'inclure le prix des ponceaux sur certains numéros dans le prix de vente des terrains sur la nouvelle rue du Ruisseau. Ajuster à 40\$/appel et 185\$ (incluant les appels et la gestion) pour le responsable du service.
- Dépôt de l'analyse de la situation financière trimestrielle.
- Avis de motion est donné pour l'adoption prochaine d'un règlement modifiant le règlement de gestion contractuelle.



Léanne Bellemare	819-690-6293
Lou Berthiaume	819-690-6293
Gabryel Bertrand	819-269-2912
Maïka Dubois	819-979-4633
Mathyce Gauthier	418-362-2687
Nathanaël Le Marois	418-362-3259
Charlotte Villemure	819-378-8843

**PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
Lundi le 7 juin à 20 h 00
HUIS CLOS**



LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE DEVIENT **ENERGYCYCLE**

Nouvelle identité nominale – nouvelles couleurs, nouveau logo

Bien Positionner vos bacs

1 Bacs alignés en bordure de rue

- à moins de 6 pieds de la voie publique
- 2 pieds de distance autour des bacs

2 Roues et poignées

orientées vers la résidence

3 Couvertres

fermés et dégagés



Matières refusées

Certaines matières nuisent au recyclage

Matières compostables
Résidus de table et de jardin, mouchoirs, papier essuie-tout



Résidus de construction
Bois, plancher, revêtement, gypse, béton, bardeau d'asphalte



Objets
Vaisselle, jouets, stores, cintres



Autres
Vêtements, souliers, sacs à main, tissu



Surplus de recyclage

Répartir le contenu sur plusieurs collectes ou procurez-vous un bac bleu supplémentaire.

Bac enneigé ou coincé dans la glace

Dégagez votre bac de la neige et de la glace.

Éviter que le contenu gèle à l'intérieur

Assurez-vous que le couvercle est en bon état et bien fermé. Un carton déposé au fond du bac peut aider à déloger les matières du bac.

Avant de jeter un objet : pensez à le réparer, à le donner ou à l'apporter à l'écocentre (des frais peuvent s'appliquer)
819 373-3130 • energycycle.ca

Matières acceptées dans le bac à récupération (imprimés, contenants, emballages)

Papier et carton



Feuilles, enveloppes, sacs de papier, journaux, circulaires, revues, livres, bottins, catalogues, rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œufs, cartons de lait et de jus à pignon, contenants aseptiques (type Tetra Pak™)

Plastique



Bouteilles et contenants de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



Métal



Papier et contenants d'aluminium, bouteilles et canettes d'aluminium, boîtes de conserve, bouchons et couvercles

Verre



Bouteilles et pots, peu importe la couleur

Merci de rincer vos contenants!

ENERGYCYCLE

819 373-3130
energycycle.ca

Dans le doute je m'informe.
Téléchargez l'application :



MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE



Le marquage de chaussée, fait par le ministère des Transports, débute dans la région. Circuler sur les lignes fraîchement peintes peut entraîner des éclaboussures. Or, celles-ci s'avèrent très difficiles, parfois même impossibles, à enlever sur la carrosserie des automobiles.

Prenez note que le ministère des Transports, décline toute responsabilité pour les dommages causés à un véhicule, si les travaux sont effectués selon les normes établies.

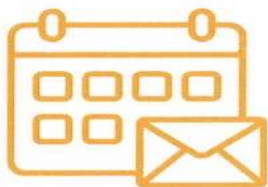
Le Ministère invite les usagers à la patience et à la vigilance afin de permettre aux employés de réaliser un travail de qualité, et ce, en toute sécurité.



Vidanges de fosses septiques - saison 2021

Soyez prêts!

Votre Municipalité a confié la vidange des fosses septiques à :
Énercycle (Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie)



Si la vidange de votre fosse est prévue cette année, vous recevrez une lettre, environ deux semaines à l'avance, dans laquelle vous serez informés de la date prévue ainsi que des mesures à prendre pour préparer votre fosse.



Vous n'avez pas l'obligation d'être présent le jour de la vidange mais vous devez vous assurer que votre **fosse septique soit accessible le jour prévue de la vidange**.

En tout temps, vous pouvez connaître la date prévue de la vidange de votre fosse septique en utilisant l'application **MON DOSSIER** qui se trouve sur la page fosses septiques du site Internet d'Énercycle :

➔ enercycle.ca/la-vidange-de-boue-de-fosses-septiques



Accédez directement à cette application en cadrant ce code QR avec la fonction photo de votre téléphone intelligent.



TRAVAUX DE MAÎTRISE DE LA VÉGÉTATION



Hydro-Québec réalisera cette année des travaux de maîtrise de la végétation dans les emprises de lignes de transport **L3015 et 3005** qui traverse le territoire de votre municipalité. Les travaux, principalement du débroussaillage et d'abattage ciblés, auront lieu de la mi-mai à la fin de l'année 2021. L'objectif de ces travaux est de retirer la végétation incompatible avec le réseau électrique et pouvant nuire à la sécurité de la population, des travailleurs ainsi qu'à la fiabilité du réseau de transport.

Pour en savoir plus sur ces travaux, la végétation et la sécurité près des lignes de transport, nous vous invitons à consulter le site www.hydroquebec.com/vegetation.

Les propriétaires riverains recevront un appel automatisé pour les informer des travaux en cours.



RÉCIPIENDAIRE DE LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Une jeune Genevivoise, Stella Scheiben, s'est vu remettre la Médaille du lieutenant-gouverneur pour la jeunesse. Cette médaille vise à reconnaître et encourager les élèves ayant démontré un engagement bénévole soutenu ou présenter une attitude inspirante et un rayonnement positif dans un groupe ou dans la communauté.

Bravo et félicitations!

NUMÉRO CIVIQUE

De façon à améliorer la sécurité des citoyens, nous sommes à installer des affiches réfléchissantes correspondant aux numéros civiques à l'extérieur du périmètre urbain, comme celle-ci.



Pour ceux qui sont à l'intérieur du périmètre d'urbanisation (village), le numéro civique doit être installé par le propriétaire ou l'occupant de tout bâtiment, maisons et autres constructions en conformité avec les normes indiquées dans le règlement.

Une circulaire a été envoyée à chaque propriétaire d'un immeuble à l'intérieur du périmètre urbain (village).

Vous pouvez consulter le règlement 437-01-02-21 sur le site internet de la municipalité.

ÇA POURRAIT VOUS SAUVER LA VIE EN CAS D'URGENCE.



BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

La borne de recharge fonctionnelle
au bureau municipal.

<https://lecircuitelectrique.com>

Coût : 1\$/heure



Fête de la St-Jean

Vivre le Québec

Tissé serré

Jeudi le 24 juin

C'est avec plaisir que nous organisons cette année une édition spéciale de la Fête Nationale du Québec. Une fête sans grand rassemblement, mais qui réunira les citoyens autour d'activités à vivre en famille.

9 h 30 à 16 h

RALLYE FAMILIAL (Informations à venir pour les inscriptions)



17 h



Hommage au drapeau
Discours patriotique
(en direct de la page Facebook : municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan)

17 h

SOUPER POULET TI-COQ À EMPORTER (billet en vente à la municipalité et au Dépanneur au coût de 12\$)

(Distribution au centre communautaire)



19 h



CHANSONNIER (en promenade dans la municipalité et en direct sur Facebook)
RESTER À L'AFFÛT POUR L'ENCOURAGER DE VOTRE BALCON

Feux d'artifice

Ils seront visibles sur une bonne partie de la municipalité

Aucun rassemblement permis

Le poulet Ti-Coq sera en vente du jeudi 3 juin au jeudi 17 juin 2021. Il s'agit de la boîte de poulet « choix du chef » qui comprend cuisse ou poitrine, frites, salade de choux, sauce BBQ et pain.

Méthode de paiement :

- en argent au bureau municipal et au dépanneur
- virement interac accompagné d'un courriel nous confirmant le nombre de poulets à réserver à votre nom : municipalite@stegenevieve.ca

Réponse à la question : poulet



Sujet à changement selon les normes gouvernementales en vigueur au moment de la fête.





1727

Grandes dates de notre histoire

pour les vieilles souches comme pour les jeunes pousses

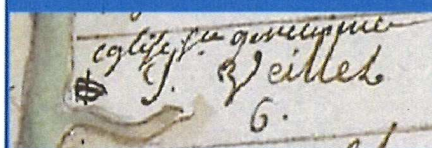
Faire raconter un village • Faire danser un village • Faire rêver un village
par René Beaudoin, historien, Société historique de Sainte-Geneviève

L'état civil commence par une grosse !

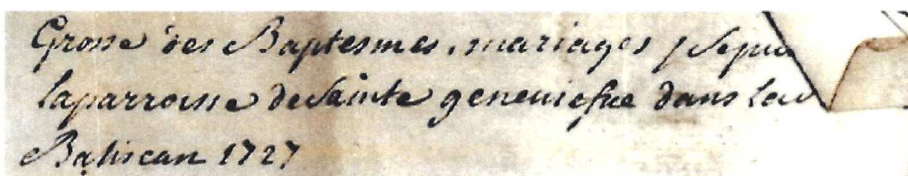
Le 1^{er} juillet 1727, l'abbé André Jorian (1691-1748), curé de Champlain et desservant de Sainte-Geneviève, se rend à Trois-Rivières et se présente devant René Godefroy de Tonnancour, lieutenant général civil et criminel de la juridiction de Trois-Rivières. C'est ainsi qu'on désignait un juge royal chargé de la cour de première instance sur tout le territoire du gouvernement de Trois-Rivières, équivalent à la région actuelle. Jorian a avec lui un cahier de 22 feuillets de papier blanc qu'il utilisera comme premier registre de baptêmes, mariages et sépultures qui auront lieu ici à compter du 1^{er} juillet 1727. C'est le début de l'enregistrement de l'état civil des Geneviévoises et Geneviévois. Des registres bien à nous, distincts de ceux de Batiscan dans lesquels on retrouvait les pionniers jusqu'à cette date. À cette époque, l'État avait confié aux Églises catholiques et protestantes et à d'autres groupes religieux le mandat de gérer l'état civil des Québécois. Ainsi, l'acte de baptême devait aussi comporter la date de naissance et tenait lieu d'acte de naissance. Et l'acte de sépulture devait comporter la date de décès et tenait lieu d'acte de décès. Les Églises et groupes religieux étaient tenus de produire leurs registres en double, d'en conserver un exemplaire et d'envoyer l'autre à l'État. Ça a été comme ça dans tout le Québec jusqu'en 1994 alors que l'État a institué un état civil laïque placé sous la responsabilité du Directeur de l'état civil et des fonctionnaires du gouvernement. Ainsi, depuis 1994, les registres paroissiaux de Sainte-Geneviève, comme ailleurs, ne servent plus à constater l'état civil de ses résidents. Ils auront servi à l'état civil pendant 267 ans. Et la grosse dans tout ça ? Une grosse est le double officiel du registre, reconnu par la loi. Il ne s'agit pas d'un extrait ou d'une copie, mais bien d'un deuxième original. C'est par ce mot que commence l'exemplaire conservé par l'État depuis 1727.

Premiers édifices publics

La première église était complétée en 1727. Comme le curé de Batiscan s'y rendait dès la séparation d'avec Batiscan, on peut présumer qu'elle a été précédée par une chapelle temporaire dans une maison. Le 13 décembre 1726, l'intendant ordonne qu'à l'avenir, la mission de Sainte-Geneviève sera desservie par le curé de Champlain. Puis le 20 mars 1727, l'intendant ordonne aux habitants de construire un presbytère. L'église et le presbytère sont les deux premiers bâtiments de services publics à Sainte-Geneviève, propriétés de ses habitants. Avec la création de la corporation municipale en 1845, s'ajouteront la propriété du bureau municipal puis plus tard de la salle communautaire.

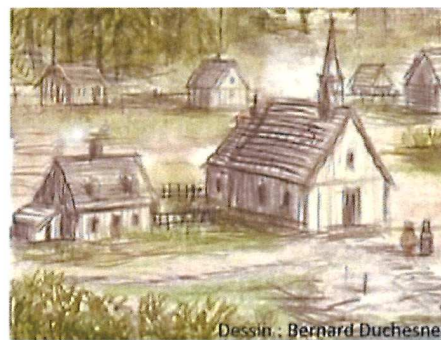


L'église figure sur la carte de 1725, à l'embouchure de la rivière-à-Veillet.



Genovéfains et Geneviévois

Le gentilé Geneviévois-Geneviévoise a été adopté officiellement en 1980 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. En 1895, le curé Bellemare écrivait que ses paroissiens étaient des Genovéfains, à cause de la version celte ou la version latine du prénom Geneviève, *Genovefa*. C'est le gentilé (mais avec un accent : Génovéfain) adopté en France pour désigner les habitants de cinq autres paroisses Sainte-Geneviève dans ce pays de Vieille France.



Dessin : Bernard Duchesne

Le mois prochain : L'année 1728

NOUVEAU

NUMÉRO 1 / MAI 2021

RIVIÈRE- BATISCAN

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN



1721-2021

Les 300 ans de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
La passion de Guy Héroux et de Raymond Rivard
Scènes champêtres au Village-Jacob

La milice de Sainte-Geneviève
Le Service de sécurité incendie
En villégiature à La Pointe

Sainte-Geneviève-de-Batiscan a 300 ans un village à raconter et à rêver

À l'occasion du 300^e anniversaire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, la Société historique lance sa nouvelle revue annuelle, sous le titre Rivière-Batiscan.

Aux 17^e et 18^e siècles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan portait deux noms : Sainte-Geneviève dès 1723 ainsi que Rivière Batiscan.

Elle est belle l'histoire de Sainte-Geneviève, elle est pleine d'histoires commencées en 1721, il y a 300 ans. Et de celles commencées en 1685 avec la première concession ici.

Le 10 février 1721, des habitants de Sainte-Geneviève demandaient d'être séparés de Batiscan. Ce fut accordé le 20 septembre 1721 par les autorités de la colonie et approuvé par le roi le 3 mars 1722. Sainte-Geneviève-de-Batiscan était née. Ce rêve, c'était il y a 300 ans.

Il en a coulé de l'eau dans la rivière depuis ce temps. Il y en a passé du monde à Sainte-Geneviève. On en a eu des rêves, des petits comme des grands. Une famille, un lopin de terre où vivre, un travail, une communauté à partager. Du monde ordinaire comme du "grand monde". Depuis les Mama et Phili (Emma St-Arnaud et Philippe Normandin), jusqu'aux Jean-Louis Baribeau, en passant par les Exilda Archambault ou par les Benjamin Gervais, né à Sainte-Geneviève en 1792 et fondateur de Little Canada, dans le Minnesota aux États-Unis.

Il y a ceux-là, puis il y a celles et ceux d'aujourd'hui, qui viennent d'ici ou d'ailleurs, et qui vivent probablement des mêmes rêves que ceux des anciens, qui animent la Sainte-Geneviève-de-Batiscan d'aujourd'hui et qui construisent celle de demain.

Joyeux tricentenaire ! C'est parti pour un autre chapitre de 300 ans.

René Beaudoin, historien
président de la Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

PRÉSENTATION

- 02 Mot du président

ARTICLES

- 03 Obtenir l'autonomie locale: La fondation de Sainte-Geneviève
07 Contempler Sainte-Geneviève en 360 degrés
09 La passion de Guy Héroux
10 La passion de Raymond Rivard
11 En villégiature à La Pointe
13 300 ans de milice volontaire à Sainte-Geneviève-de-Batiscan
18 Scènes champêtres à la Rivière-à-Veillet à la fin des années '30
21 Origine du Service de sécurité incendie de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
25 Où sont rendues ces objets anciens?

DIVERS

- 27 Publications et page Facebook
28 Mots croisés

La revue Rivière-Batiscan est publiée par la Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Québec) G0X 2R0
renebeaudoin9@gmail.com

Rivière-Batiscan est publiée une fois par année.

Responsable : René Beaudoin
Mise en page : Julie Baribeau

Collaborateurs de ce numéro :
Julie Baribeau
René Beaudoin
Jean Brouillette
Daniel Magny
Serge St-Louis
Françoise Veillette

Rivière-Batiscan
Volume 1
Mai 2021
ISSN 2563-8262 (Imprimé)
ISSN 2563-8270 (En ligne)
Dépôt légal:
Bibliothèque et archives
nationales du Québec

Photo de la couverture : Population de Sainte-Geneviève en 1920 (Collection : Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan)



OBTENIR L'AUTONOMIE LOCALE : LA FONDATION DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

par René Beaudoin, historien

“ Non, non, on les aime les gens de Batiscan, ce sont nos familles, mais ce n'est pas commode de faire plus d'une heure de route pour aller à l'église de Batiscan chaque semaine, ou pour le baptême dès qu'un enfant naît ou pour les funérailles ou pour le catéchisme. Pour faire moudre nos grains au moulin ou pour aller au manoir seigneurial pour y payer nos rentes, ça peut toujours aller, ce n'est que quelques fois dans l'année. Mais pour aller à l'église chaque semaine, ce n'est pas commode. Il faut qu'on soit séparés, qu'on ait notre propre territoire, qu'on soit autonome. ”

On peut facilement imaginer que c'est ce qu'ont dit le 10 février 1721 les représentants de la population des « profondeurs de la rivière Batiscan » (la Sainte-Genève d'aujourd'hui) aux deux commissaires du Roi venus à Batiscan pour consulter la population sur la commodité et l'incommodité des limites paroissiales de l'époque, les districts comme on disait.

En 1721, ces deux fonctionnaires avaient été mandatés par les autorités coloniales pour visiter toutes les paroisses qui existaient alors en Nouvelle-France. Durant deux mois, le procureur général du Conseil supérieur de Québec, Benoît Mathieu Collet, et son greffier, Nicolas Gaspard Boucault, ont tenu 65 assemblées locales et rencontré 1305 chefs de famille qui leur ont donné leurs points de vue sur le découpage du territoire.

De retour à Québec, ces deux commissaires ont présenté leurs procès-verbaux au gouverneur, à l'intendant et à l'évêque qui ont aussitôt reconnu que la population d'ici avait raison et ils lui ont accordé le 20 septembre 1721 le statut autonome qu'ils réclamaient. Aussitôt, par les derniers bateaux qui partaient pour la France, le rapport fut envoyé au Roi qui a endossé la décision le 3 mars 1722, une décision qui est revenue sans doute par les premiers bateaux capables de naviguer sur le Saint-Laurent après les glaces hivernales.

Ce sont les trois dates qui marquent la naissance de Sainte-Genève-de-Batiscan comme entité locale, dite aussi Rivière-Batiscan. Cette décision perdure depuis 300 ans, c'est le même territoire (quoiqu'amputé pour la création des localités voisines) qui sera utilisé à toutes les sauces, comme pour les recensements, la milice, la religion, l'éducation, et depuis 1855 pour les affaires municipales.

LA SEIGNEURIE ET LA PAROISSE

En 1721, les municipalités n'existent pas au Québec. Elles n'apparaîtront qu'en 1845. En 1721, la gestion de l'espace local est sensée être la responsabilité des seigneuries. Mais ce fut très variable dans la vallée du Saint-Laurent. Ce sont les paroisses qui joueront un rôle de plus grande importance comme lieu d'appartenance et de solidarité. D'autant que le curé est une figure plus présente que celle du seigneur qui est le plus souvent absent. C'est l'église qui sera le centre de la sociabilité. Tous les seigneurs réclamaient la construction d'une église, dont la présence donnait de la valeur à la seigneurie et permettait d'attirer des habitants. En 1721, c'est la paroisse, ou la mission qui la précède, qui constitue le cadre de l'espace local. Pas seulement pour les services religieux. La milice relève de la paroisse et non de la seigneurie. On comprendra alors pourquoi les habitants « des profondeurs de la rivière Batiscan » tenaient tant à se séparer de ceux qui habitaient le long du fleuve. Ils voulaient non seulement leur propre église comme premier service de proximité, mais aussi leur propre paroisse, leur propre lieu d'appartenance. C'est ce qu'ils obtiendront en 1721 et en 1722 en obtenant d'être reconnu comme un district autonome.

Allons voir ce qu'en disent les textes fondateurs.

David Teniers le Jeune, Musée du Louvre



Le procès-verbal du 10 février 1721 :

« L'an mil sept cents vingt un, le trentième jour de janvier, nous Mathieu-Benoist Collet, escuyer, seigneur de la Fortière, conseiller du Roy en ses Conseils, et son procureur- général au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France, ayants reçu une commission de Messieurs de Vaudreuil et Bégon, gouverneur-général et intendant du dit pays, en datte du vingt de ce mois, par laquelle l'intention de Sa Majesté estant que les districts des paroisses de cette colonie soient réglés avec les mêmes formalitéz que celles qui s'observent en France, ils nous ont député commissaire pour nous transporter dans chacune des d. [dites] paroisses y entendre les seigneurs et habitans sur la commodité et incommodité, et en dresser nos procès-verbaux pour iceux à eux raporter estre l'étendue des districts réglée suivant et conformément aux intentions de Sa Majesté. Nous avons estimez nécessaire d'accélérer nostre départ pour ce voyage; c'est pourquoy nous déterminons de partir de cette ville [Québec] le quatre février prochain avec le sieur Nicolas Gaspard Boucault que nous avons choisy pour notre greffier, et pris de luy le serment au cas requis. Fait à Québec en nostre hostel les an et jour susd. (Signé) COLLET et BOUCAULT

[...] Et le dixième février au d. [dit] an estant party accompagné de nostre dit greffier de la dite paroisse de Ste-Anne prez Batiscan, sommes arrivez à la paroisse de St. François- Xavier en la seigneurie du dit Batiscan où suivant l'avis que nous avons donné de nostre marche, nous avons trouvez assemblez, et sont comparus par devant nous le Révérend P. Claude Dupuis, procureur des R. P. Jésuites de Québec, seigneur du dit lieu de Batiscan, sieur Alexis Marchand, capitaine de milice de la dite seigneurie, sieur Claude Rivard de Loranger, capitaine de milice de la paroisse de Ste-Anne et habitant du dit lieu de Batiscan, Jean Mongrin, procureur fiscal de la dite seigneurie, Nicolas Duclos, marchand, demeurant au dit lieu, François Herbée, Louis Guillet, François Rivard, Luc Prévost, Pierre Rivard, Damien Quatre Sols, Jean Baribault, Jean Rivard, Jean Desrouleau et Julien Rivard, le sieur le Febvre, prestre, curé fixe de la dite paroisse, s'estant trouvez absents, nous avons exposé aux dits comparans le sujet de nostre commission, et les avons interpellé de nous dire l'estendue présente de la dite paroisse le nombre des chefs de familles qui la composent et de nous déclarer si eux ou les absents, sont incommodez pour venir à l'église de la dite paroisse soit par l'incommodité des chemins ou par l'éloignement. Sur quoy ils nous ont dit que le premier habitant de la dite paroisse sur le bord du fleuve joignant la ligne qui sépare cette seigneurie d'avec celle de Ste-Marie du costé du nord est se nommé François Rivard et que le dernier habitant du costé du sud ouest se nomme Alexis Marchand, que la dite seigneurie a deux lieues moins dix arpens de front sur le fleuve St-Laurent ce qui fait l'estendue de la d. paroisse sur le bord du d. fleuve, que la d. seigneurie a vingt lieues de profondeur sur le dit front, que les concessions qui régissent sur le dit front sont de quarante arpents de profondeur, que depuis la ligne qui sépare la dite seigneurie de Batiscan d'avec celle de Ste-Marie il se trouve en remontant au sud ouest à un quart de lieue la rivière de Batiscan le long de laquelle du costé du nord est dez l'entrée de la rivière il y a l'habitation du dit François Rivard qui court depuis la dite rivière jusqu'à la dite ligne nord quart de nord ouest, qu'en remontant la dite rivière jusqu'à trois lieues ou environ de profondeur du même costé du nord est, il y a des concessions toutes courantes jusqu'à la même ligne dont le dernier habitant se nomme Claude Rivard, que du costé du sud ouest de la dite rivière audessus de quarante arpens des habitations du front sont établis quinze habitans dans l'espace de deux lieues et demy ou environ sur différentes profondeurs depuis vingt jusqu'à cinquante arpens par rapport aux différents contours de la dite rivière, que les chefs de familles qui sont depuis le sud ouest de la rivière Batiscan en remontant jusqu'au nord est de la rivière Champlain qui sépare sur le bord du fleuve la dite seigneurie de Batiscan d'avec celle de Champlain sont au nombre de trente trois, que ceux qui sont depuis le nord est de la dite seigneurie jusqu'à la dite rivière de Batiscan et en remontant la dite rivière dans la profondeur cy devant désignée sont au nombre de quatorze, et que ceux qui sont au sud-ouest de la dite rivière à prendre depuis la première profondeur de quarante arpens jusqu'à celle de deux lieues et demye ou environ sont au nombre de quinze, ce qui fait en tout soixante deux chefs de familles paroissiens de cette paroisse, et sur la commodité et incommodité pour venir à l'église de cette paroisse,, les dits habitans nous ont dit tant pour eux, que pour ceux qui n'ont pû se trouver à cette assemblée, que ceux d'entre eux qui sont placez sur le bord du fleuve et le long de la rivière de Batiscan jusqu'à la hauteur de quarante arpens, n'ont aucun sujet de plainte, soit par la difficulté des chemins ou par l'éloignement pour venir à l'église Mais ceux qui sont dans la profondeur de la d. rivière sont très incommodez, plusieurs se trouvant éloignés de près de quatre lieues de l'Eglise paroissiale; Pourquoy ils demandent que le Curé de Batiscan vienne leur dire la messe et faire le catéchisme à leurs enfans au moins une fois le mois c'est à dire de quatre dimanches l'un, et ce jusqu'à ce que les profondeurs de la dite rivière puissent estre suffisamment établis pour y ériger une paroisse; desquels dits, déclarations et représentations nous avons dressé le présent procez verbal duquel avons fait faire lecture, et ont le dit R. P. Dupuy, les dits sieurs Marchand, Claude Rivard, Louis Guillet, Jean Baribault, Jean Rivard, Julien Rivard, François Herbée et François Trotin de St-Surin, qui est survenu en la dite assemblée signé avec nous et les autres susnommez ont déclaré ne scavoir escrire ny signer de ce interpellé suivant l'ordonnance. Fait en la dite paroisse de Saint-François-Xavier, seigneurie de Batiscan, en la maison de Jean Mongrin, procureur fiscal de la dite seigneurie, les jours et an que dessus ainsy signé Claude Dupuy, Alexis Marchand, Claude Rivard, Jean Mongrin, François Herbée, François Trotin St-Surin, Louis Guillet, Jean Baribault, Jean Rivard, Julien Rivard. Collet et Boucault. Et le dit jour dixième février estant party du dit lieu de Batiscan sur les deux heures de rellevée, [...] (Signé) COLLET et BOUCAULT » (RAPQ, pages 277-278)

Le règlement du 20 septembre 1721 :

« Règlement des Districts des Paroisses de la Nouvelle France.

NOUS en conséquence des Ordres du Roi, après avoir examiné les Procès Verbaux dressés dans chacune des Paroisses de ce Pays, par le Sieur Collet, Procureur Général au Conseil Supérieur de cette Ville, avons fait le Règlement des Districts de chacune des dites Paroisses, ainsi qu'il en suit :

[...] BATISCAN, l'étendue de la Paroisse de St. François Xavier, située en la dite Seigneurie, sera de deux lieues moins dix arpens, que contient le front de la dite Seigneurie, à prendre du côté d'en bas, depuis le Fief de Ste. Marie, en remontant le long du Fleuve, jusqu'au Fief de Champlain, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes, à l'exception des habitans établis dans les profondeurs de la Rivière de Batiscan qui ne seront déservis que par voie de Mission, jusqu'à ce qu'il y en ait un nombre suffisant pour y ériger une Paroisse; à l'effet de laquelle Mission, il leur est permis de faire construire une Chapelle dans le lieu le plus commode, dans laquelle le Curé de Batiscan sera tenu d'aller dire la Messe et faire le Catéchisme aux enfans de quatre Dimanches l'un. » (Édits, pages 404 et 416)

L'arrêt du 3 mars 1722 :

« Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du trois Mars, 1722, qui confirme le Règlement fait par Messrs. de Vaudreuil et Bégon, et Monseigneur l'Evêque de Québec, pour le District des Paroisses de ce Pays, remis à Monsieur l'Intendant.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

Le Roi s'étant fait représenter en son Conseil, le Règlement qui a été fait par ses Ordres, le vingt Septembre dernier, par le Sieur de Vaudreuil, Gouverneur et Lieutenant Général de la Nouvelle France, le Sieur Evêque de Québec, et le Sieur Bégon, Intendant, pour déterminer le District et l'étendue de chacune des Paroisses de la dite Nouvelle France, auquel Règlement il a été par eux procédé sur les Procès Verbaux de commodo et incommodo, qui ont été dressés par le Sieur Collet, Procureur Général de Sa Majesté au Conseil Supérieur de Québec, le trente janvier précédent, et autres jours suivans, et Sa Majesté estimant nécessaire pour le bon ordre, et jusqu'à ce que la dite Colonie soit suffisamment établie, pour y ériger de nouvelles Paroisses, d'ordonner l'exécution du dit Règlement ; Vu les dits Procès Verbaux, oui le rapport et tout considéré, Sa Majesté étant en son Conseil, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orléans, Régent, a approuvé, confirmé, autorisé et homologué le dit Règlement annexé à la Minute du présent Arrêt, et en conséquence a ordonné et ordonne qu'il fera exécuté selon sa forme et teneur, nonobstant oppositions quelconques, dont si aucunes interviennent, Sa Majesté s'en est réservé la connoissance, et a icelle inter- dit à toutes ses Cours et juges. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu Paris le trois Mars, mil sept cent vingt-deux. (Signé) Fleuriau. » (Édits, pages 403-404)

DE MISSION À PAROISSE PUIS MUNICIPALITÉ

La mission créée en 1721 existera durant 111 ans, jusqu'au 16 août 1833, alors que l'évêque érigea canoniquement la paroisse, son incorporation. C'est la paroisse catholique actuelle. C'est cette érection de 1833 qui fit l'objet de commémorations en 1983, avec les fêtes du 150^e anniversaire. Le 1^{er} juillet 1845, le gouvernement mit en place le système municipal, dont les territoires étaient généralement calqués sur ceux des paroisses religieuses. Ce jour-là, il créa une corporation locale sous le nom de «Municipalité de paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan». Deux ans plus tard, le 1^{er} septembre 1847, il abolissait la corporation locale et confiait l'administration du territoire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan à une corporation régionale, la « Municipalité de comté de Champlain », créée en 1847 de la fusion de plusieurs municipalités locales et dont le siège était fixé à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Le 1^{er} juillet 1855, le gouvernement abolissait la corporation régionale de 1847, et créait à nouveau une corporation locale sous le nom de « Municipalité de paroisse de Sainte Geneviève ». C'est la Municipalité actuelle.

Joyeux 300^e anniversaire.

La présence autochtone sur notre territoire remonte à environ 5 000 ans avant aujourd'hui. Les Iroquoiens du Saint-Laurent ont été les premiers à fréquenter la rivière Batiscan, du moins au 16^e siècle. Ils ont laissé la place aux Algonquins de Trois-Rivières, aux Innus (appelés Montagnais par les Français), aux Abénakis et aux Atikamekw. (Illustration Bernard Duchesne)

Louis Le Nain, Musée du Louvre





Plan cadastral des profondeurs de la rivière Batiscan, vers 1725 (Archives nationales d'outre-mer)

Sources :

Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1921-1922, Québec, Ls-A. Proulx, imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1922, pages 477-478.

Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'État du Roi, concernant le Canada, Québec, P. E. Desbarats, imprimeur des lois de la Très Excellente Majesté du Roi, 1803, volume 1, pages 403-404, 416.



CONTEMPLER SAINTE-GENEVIÈVE EN 360 DEGRÉS

par René Beaudoin, président de la Société historique

La compréhension et la délectation, c'est la mission de la Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Compréhension de notre monde local et des jalons de notre identité. Délectation? Oui, parce que cette compréhension, c'est un plaisir que l'on savoure pleinement. C'est un vrai délice, comme une pinotte enrobée de chocolat.

Rassurez-vous, je ne ferai pas la gloire du passé. Nous ne sommes pas des passésistes. Mais disons-le, les mémoires et les marqueurs de temps, nos histoires de famille et nos histoires locales sont des occasions de fierté ou de réconciliation, ou simplement de curiosité. Et des occasions de changer le cours de l'histoire comme l'ont fait nos prédécesseurs. Dans l'expression « L'histoire nous le dira », il y a ce regard vers l'hier mais aussi une tentative de projection dans le futur. L'histoire est dynamique, en ce sens où elle est en constant mouvement. Une société d'histoire locale, ça participe au développement d'une collectivité en étant un lieu inclusif, dédié au dialogue critique sur les passés et les futurs, et visant à améliorer les compréhensions du monde local. Admettons-le, c'est tout un défi qui se traduit, à Sainte-Geneviève, par de multiples actions, petites ou grandes, visant à « enrichir et rendre vivante la devise de Sainte-Geneviève : Venus pour demeurer », comme l'écrivait Raymond Rivard en 2013.

La Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan aura bientôt déjà 43 ans. Fondée le 28 juin 1978, elle a obtenu ses lettres patentes le 8 mai 1984. Ses objectifs sont d'intéresser la population à l'histoire de Sainte-Geneviève et à ses contributions dans l'histoire régionale et nationale, et de l'encourager à la recherche historique et sa diffusion ainsi qu'à la conservation, la valorisation et la transmission des archives familiales et locales et du patrimoine matériel et immatériel.

En 1978, la Société d'histoire régionale de Sainte-Anne-de-la-Pérade encourageait la constitution de comités locaux dans les différentes municipalités des environs. C'est ainsi que fut créé le Comité historique de Sainte-Geneviève, avec l'aide des responsables du Comité historique de Saint-Stanislas.

Aussitôt, le comité fit réimprimer l'histoire de Sainte-Geneviève qu'avait publié Édouard-Zotique Massicotte en 1936 et il présenta dès 1979 une exposition, qualifiée de magnifique, organisée par Marthe St-Arnaud.

En 1982, le Comité contribuait financièrement à la réfection du vieux

calvaire de la Rivière-à-Veillet érigé en 1827 puis a procédé en 2006 à son déménagement à l'arrière de l'église. Selon les spécialistes, il est l'un des 25 trésors du patrimoine religieux québécois. Il a été cité bien patrimonial par la Municipalité en 2002.

En 1983, c'était les grandes fêtes du 150^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse. Les membres y ont pris une part active et ont contribué à la réalisation d'un calendrier historique et à la rédaction de l'album souvenir qui dresse un portrait de tout Sainte-Geneviève depuis ses origines.

« Le désir d'autonomie s'est installé, de sorte qu'on a incorporé le comité sous le nom de Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan », raconte Raymond Rivard. « C'est la première chose qu'on a faite après le 150^e », ajoute Guy Héroux.

En 1985, elle organisait les fêtes du tricentenaire de la première concession et érigeait un monument à la mémoire des pionniers.

En 1985 et 1988, la Société historique a publié les répertoires des baptêmes, mariages et sépultures de Sainte-

Geneviève-de-Batiscan. Elle voulait ainsi contribuer au patrimoine québécois, comme l'écrivait Raymond Rivard, alors vice-président de la Société historique, dans la



Exposition de 1995 sur les objets de piété. De gauche à droite : Guy Héroux, président, Raymond Rivard, vice-président, et Marie-Josée Magny, archiviste. (Photo : Alain Bédard, Le Nouvelliste)

La passion de *Guy Héroux*

par René Beaudoin

Guy Héroux est un passionné de patrimoine. Pendant 33 ans, de 1984 à 2017, il a été le président de la Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Et durant les deux années précédentes, il avait présidé le Comité des fêtes du 150e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse. Ce furent de grandes fêtes.

Pendant ce temps, Guy Héroux a été de toutes les organisations de Sainte-Geneviève : marguillier, conseiller municipal, maire suppléant, membre du Club optimiste, de l'Office municipal d'habitation, du comité de développement de Sainte-Geneviève, président du premier Festival printanier en 2002, etc.

Guy Héroux est le fils de Lucien Héroux et de Blanche Massicotte. Né à Sainte-Geneviève le 10 avril 1936, il y a habité jusqu'en 1949. Toute la famille a déménagé à Saint-Jérôme. Il est revenu s'établir définitivement à Sainte-Geneviève en 1974 sur le terrain qu'il avait acquis le 20 décembre 1971 et sur lequel il s'était construit une maison selon des plans qu'il a lui-même dessinés en s'inspirant des maisons traditionnelles. Du fait qu'elle est située voisine du site des anciennes Forges de la rivière Batiscan, on croirait qu'elle en est une des anciennes demeures.

Le 31 août 1978, Jacques Simon et lui firent l'acquisition de la maison du notaire sur la rue Principale. « Elle était inhabitée depuis longtemps. Elle était en mauvais état mais je la trouvais belle. De 1978 à 1995, je passais tout mon temps à la rénover pour lui redonner son cachet d'antan », dit Guy Héroux. Résidence de personnes âgées à partir de 1995, ils en sont restés propriétaires jusqu'en 1997. Cette maison est un joyau patrimonial de Sainte-Geneviève.

SA PASSION POUR LE PATRIMOINE

« Déjà adolescent, j'étais intéressé par le patrimoine. Dans notre histoire de famille, il y a les frères Héroux, des constructeurs d'églises, qui ont aussi construit les belles maisons rouges de Yamachiche. Et avant de revenir ici, j'étais très intéressé par une maison centenaire à Montréal. »



Il était marguillier en 1982, lorsqu'il a accepté la présidence du comité du 150e. Au même moment Raymond Rivard acceptait celle de la Société historique. Ils sont les deux piliers de l'histoire de Sainte-Geneviève. Et aussitôt l'année des fêtes terminée, Guy Héroux demanda que le solde bancaire du 150e soit remis à la Société historique pour qu'elle puisse « poursuivre le travail déjà amorcé de valorisation du patrimoine de Ste-Geneviève » (procès-verbal), ce qui fut accepté par les autres membres du comité. Puis il fut élu président de la Société historique. Les fêtes ayant été un grand succès sous sa présidence, il souhaitait que les activités de la Société historique connaissent « un succès sans précédent ».

Aussitôt, il fixa un calendrier de réunions mensuelles, il fit incorporer la Société et organisa son système comptable, ses règlements, le recrutement des membres, la publicité, son rayonnement. Il assura le suivi des trois projets sur lesquels planchaient quelques membres : le dépouillement des registres paroissiaux, l'enregistrement de souvenirs et la sauvegarde du calvaire de la Rivière-à-Veillet. Et il entreprit les démarches pour l'obtention d'une subvention pour la poursuite des recherches historiques. Aussi, il s'assura que la Société soit présente au sein du nouveau comité de toponymie que la Municipalité était à former. Et déjà, trois des quatre membres du comité des armoiries municipales (sorties en 1984) étaient des membres de la Société, incluant Guy Héroux. Le bilan de cette première année de présidence était

Le Comité des fêtes du 150e en 1983

1ère rangée : Anita Trottier (secrétaire), Urgel Gauthier (premier vice-président), Guy Héroux (président), Jocelyne Bronsard (deuxième vice-présidente), Alexandre Massicotte (curé).
2e rangée : Georges-A. Desnoyers, Laurier Mongrain, Liliane Marchand, Gaston Baril, Claude Barette (publiciste).



Guy Héroux recevant la médaille du jubilé de la reine Élisabeth II en 2013.
(Photo : Le Nouvelliste)

très positif, la Société comptait déjà 90 membres. Puis la Société a lancé des fêtes du 300e anniversaire de la concession de la première terre sur le territoire de Sainte-Geneviève. À cette occasion, un monument fut érigé et les répertoires des mariages et des décès furent publiés.

Et ça se continue de la sorte. « Quand j'accepte un projet, c'est pour le mener à bon port », précise M. Héroux. « Mais graduellement, on a vieilli et les réunions se sont espacées jusqu'à une réunion annuelle. Je suis content de ce que j'ai fait et content que ça se poursuive. »

Et c'est avec le même dynamisme qu'il s'est consacré, plus récemment, avec succès, au déménagement et à la restauration du calvaire, à la dette de l'église en 2008 et à la mise en valeur de son patrimoine en 2010.

RECONNAISSANCES

La qualité de son engagement fut remarquée en 1987 par le journaliste Claude Bergeron qui lui souhaitait la Bonne Année dans Le Nouvelliste. Puis s'adressant au conseil municipal, le journaliste lui a souhaité « la plus belle histoire de toute la région. »

En 2010, le journal Le Nouvelliste et Radio-Canada le désignaient Tête d'affiche régionale et en 2013, il recevait la médaille du jubilé de la reine Élisabeth II.

S'il existait un Prix municipal du patrimoine, à Sainte-Geneviève, c'est à vous, Monsieur Héroux, qu'on le donnerait en premier. Merci pour vos nombreuses contributions à l'animation de l'histoire et à la sauvegarde du patrimoine de Sainte-Geneviève.

La passion de *Raymond Rivard*

par René Beaudoin

Raymond Rivard est un passionné de l'histoire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Il a été président de la Société historique de 1982 à 1984, et il en est le vice-président depuis cette date. Il a contribué à la rédaction d'un texte de l'album souvenir du 150^e anniversaire de l'érection canonique paru en 1983. Il a aussi publié plusieurs textes historiques dans le journal communautaire *Le Bulletin des Chenaux* et dans le bulletin municipal *Le Geneviévois*. Il a été le maître de cérémonie à de nombreuses occasions. Il assaisonnait chacun de ses hommages par des notes historiques. Plusieurs le qualifient comme étant l'historien de Sainte-Geneviève.

Raymond Rivard est le 13^e enfant de la famille de Georges-J. Rivard et Annette Baril qui en compta quatorze. Il est né à Sainte-Geneviève-de-Batiscan le 19 septembre 1935 dans la maison qui appartenait à la famille depuis 1842 dans le rang de la Rivière-à-Veillet, voisine du vieux calvaire. Cette maison a été démolie vers 1990 et remplacée par la maison actuelle du 321 rang de la Rivière-à-Veillet. Les jeunes de son rang étaient surnommés les « Culs » par ceux du village, parce qu'ils allaient danser au moulin à farine. M. Rivard a été témoin de tous les grands changements, de toute l'évolution de Sainte-Geneviève dans sa modernité, tant sur le plan social que matériel, comme l'arrivée de l'électricité dans son rang en 1947. « J'ai 85 ans. J'ai connu les vieilles maisons et tout cet ancien temps. Je me suis toujours demandé comment ma mère et mon père ont fait pour élever 14 enfants. On a toujours mangé trois repas par jour. » Il porte le même prénom que son frère Raymond décédé en 1934.

Le 26 décembre 1959, il a épousé Jeanne-d'Arc Trudel, de Sainte-Geneviève, avec qui il a eu un fils, Christian. Ils ont habité à Shawinigan jusqu'en 1972, puis sont venus habiter à Sainte-Geneviève dans leur maison acquise en 1970. Elle a été détruite par un incendie en 1977, emportant une remarquable bibliothèque de livres anciens et tous ses documents et dossiers de recherche.

PASSION POUR L'HISTOIRE ET SES CONCITOYENS

C'est la lecture du livre d'Édouard-Zotique Massicotte, paru en 1936, qui est à l'origine de sa passion. Du moins, c'est à partir de ce livre qu'il écrivit son premier texte sur l'histoire de Sainte-Geneviève. Il était alors élève au Séminaire de Trois-Rivières. « C'était pour être admis à ce qu'on appelait "l'académie", peut-être en 1953-1955, mais je ne l'ai plus », précise-t-il. Dans la même période ou avant, les premiers manuscrits qu'il a consultés, c'était la liste des familles de la Rivière-à-Veillet incluse dans deux recensements conservés chez eux, ainsi que les archives



Raymond Rivard, âgé de 17 ans, au séminaire en 1953 (Coll. Séminaire de Trois-Rivières)

de la famille. Il y avait peu de documents anciens mais il y avait un document sur l'origine du moulin à farine du Village-Jacob ainsi qu'un contrat signé « Bonhomme Veillette ». « C'est à partir de là que je me suis intéressé à l'histoire. »

Il a consacré de nombreuses heures à faire des recherches historiques sur Sainte-Geneviève et à en animer l'histoire par son implication à la Société historique et dans de multiples activités. Parmi les sujets qui l'ont fasciné, il y a l'histoire de la Jaquette à Simon, ce personnage né à Sainte-Geneviève et devenu légendaire par son étrange comportement et par sa force remarquable. Il y a aussi celle du moulin à farine construit en 1817 par un de ses aïeux, Pierre Rivard, avec un Pronovost et un Frigon.

La liste de tous les écrits de Raymond Rivard est à faire. De nombreux sujets y ont été traités, comme le glissement de terrain de 1870, les écoles, ou la rivière Batiscan, etc., en plus de toutes les adresses et autres hommages qu'il a rédigés et lus, au nom des citoyens de Sainte-Geneviève, lors de cérémonies de toutes sortes, chaque fois dans une poésie des mots dont il savait être le maître, que ce soit à la fin du mandat du maire Grégoire Massicotte en 1979, à la nomination de France Trudel comme

Mademoiselle Trois-Rivières en 1982, à la retraite de Benoît St-Arnaud, gérant de la caisse populaire, en 1983, et à celle du curé Massicotte et au départ de Mlle Anita Pesant en 1987, à l'occasion du grand ménage dans l'église en 1993, ou après que Colette Trudel, titulaire des orgues paroissiales, en eut quitté la console en 2002 après 42 ans de service, ou à l'abbé Gaston Kirouac à divers moments, etc., sans oublier toutes les fois où il a vanté les qualités de Sainte-Geneviève comme il l'a fait au graphiste Reynald Desjardins en 1984 pour la conception des armoiries de Sainte-Geneviève, aux membres des familles Thiffault en 1987 et des familles Massicotte en 2002 pour ne donner que ces quelques exemples.

Aujourd'hui, c'est à notre tour, Monsieur Rivard, de vous rendre cet hommage pour vous remercier pour toute cette contribution à la vie de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.



Raymond Rivard, âgé de quatre ans, avec sa grand-mère Marie-Louise Frigon (mariée à Ernest Baril), 77 ans, au calvaire de la Rivière-à-Veillet.

En villégiature à *La Pointe*

Par Julie Baribeau

Ah! La Pointe! Lieu évocateur de souvenirs. Pour moi, parce qu'il s'agit du lieu où j'ai grandi. Pour d'autres, parce que bien avant mon temps, il représentait un lieu de repos, de vacances, de rassemblement, de fête!

Ces derniers mois, j'ai vécu non seulement l'histoire de ma famille à travers les registres tenus à La Pointe, mais je me suis vue parachutée à une époque où la vie quotidienne était bien différente.

J'ai donc évolué au rythme de ces gens à travers les signatures, descriptions, impressions, histoires, poèmes, dessins et anecdotes qu'ils ont laissés au fil du temps dans ces registres. Voici donc ce que ces pages d'histoire remontant à 1901 m'ont raconté...

UN LIEU PRÉDISPOSÉ

La péninsule actuellement nommée la Grande Pointe fut pendant de nombreuses années vouée à l'agriculture. Or, la vocation récréotouristique qu'on lui connaît actuellement s'est dessinée bien avant l'apparition d'un des plus grands campings de la région. On y retrouvait en effet dès le début du 20^e siècle un petit chalet niché sur la colline surplombant la majestueuse rivière Batiscan. On fait référence à ce lieu tantôt comme la « Villa La Pointe », tantôt comme la « Villa Baribeau », tantôt simplement comme « La Pointe ».

Selon les registres, le premier pique-nique à la Villa Baribeau aurait eu lieu le 12 août 1901, suivi de sa bénédiction le 8 septembre 1901 par les révérends Mr Bellemare, curé, et Mr Mongrain, vicaire. Alors propriétaire de M. Donat Baribeau, marchand général de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, ce havre de paix entouré de bosquets et de « champs remplis de grains dorés et de foin odorants » fut l'endroit de prédilection de plusieurs personnes afin de se reposer ou se retrouver entre amis. Ce sont non seulement plus de trois générations de Baribeau qui ont pu profiter de cet endroit, mais aussi de nombreuses familles et de nombreux amis autant de la paroisse de Sainte-Geneviève que d'ailleurs. « Beaux jours », « Bons repas », « Charmante villégiature » et « Belle compagnie ». Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux éloges au sujet de la Pointe!

UN LIEU À QUELQUES LIEUES

On s'y rend comme on peut, à pied, en voiture ou, pour les plus chanceux, en automobile! La rivière représente aussi une agréable façon d'aller à La Pointe. C'est donc parfois à bord de chaloupes, bateaux ou barges que les excursionnistes parcourent la distance entre le village et la villa. On embarque à bord de la barge « Mouche à feu », sous la direction de Mr. Normandin, ou encore à bord du « Petit Bateau à vapeur de Mr Eugène St Arneault ».

“ Nous sommes venus
ici avec le poney.
nous étions six dans
la petite caleche.
Je vous assure que le
poney en a eu de la
misère pour nous
monter ici ”

En hiver, même si aucun chemin ne s'y rend, on trouve tout de même le moyen de visiter la Pointe. On s'y rend parfois en ski ou en patin, mais la plupart du temps en raquettes. On retrouve alors les excursionnistes à se « faire sécher près du petit poêle » à leur arrivée!

les familles
Mr Alfred Rivard
André Baril
Albert St Arnaud
Eugène St Arnaud
Henri Trudel femme et enfant
M de Armand Pothier et ses enfants
M de Robt St Arnaud M & M de Ernest
Seguise Mr Jules St Arnaud
3 Dlle Lina de Québec (3)
2 Richard - - - (2) Lurber
- Ida Lina
- Blanche Guillet
- Alice Lacoursière
- Violette Lacoursière (St Fite)
Edouardina Lacroix Stivires
Biliane Lacroix - -
Florina Baribeau
Bernadette Germain
Dulce Germain Lowell
Alma Germain
Louisa Prénovost
Bernadette Marchand
Eugénie Trudel
Rachel Trudel
Elmina Baril
M Louise - -
Antoinette - - -
Blanche Paquette
Annette Paquette
Eva Prénovost
Mr Leopold Marchand
Arthur Baril

Grand pique-nique à La Pointe. Plusieurs familles réunies malgré la pluie. Registre de La Pointe, 11 août 1904.

UN LIEU AUX MILLE VOCATIONS

On retrouve régulièrement la famille Baribeau « en repos à la Pointe pour la journée », lorsqu'il leur est possible de prendre congé du magasin général, ou encore pour leurs vacances. Or, lorsqu'on est en villégiature à la Pointe, rares sont les jours où on y demeure seuls car la visite ne tarde jamais à venir. En fait, les Baribeau y reçoivent généreusement famille et amis, qu'ils puissent y être eux-mêmes ou pas.

De nombreuses familles de la paroisse visitent régulièrement La Pointe, notamment les St-Arnaud, Rivard, Paquette, Prénovost, Baril, Trudel et Nobert. Ceux qui se sont expatriés par goût d'aventure ou pour suivre un nouvel époux reviennent aussi parfois en visite dans la région et sont reçus à La Pointe. Ce sont donc de la famille et des amis venant d'aussi loin que d'Ottawa ou Toronto, du Michigan ou de New York,



Villa La Pointe au début du 20e siècle

de l'Abitibi, et même de l'Ouest canadien qui passent par la Villa Baribeau. Ceux qui voyagent entre les villes de Montréal ou Trois-Rivières et Québec s'y arrêtent aussi volontiers pour quelques heures.

Par les chaudes journées d'été, on y vient pour se détendre, pour profiter de l'ombre du petit bois afin de faire un peu de lecture ou encore pour se rafraîchir à la rivière. On y cueille framboises, petites pommes, noix, murettes, cerises et fraises (à la chaudière!). On y fait de magnifiques feux de joie, et même des feux d'artifices! On y joue au baseball ou à la cachette, on y pêche du doré, ou on y fait une partie de Whist. On vient y manger du blé d'inde en épi, on fait de belles promenades au clair de lune, ou on combine les deux et on fait un réveillon au blé d'Inde!

On se sert aussi de ce lieu pour y rencontrer son amoureux loin des commères du village! Ou encore pour laisser de côté les convenances de la société... « J'ai beaucoup de plaisir aujourd'hui! [...] parce que je n'ai pas mis mon jupon [...] Voilà mon plaisir et celui de plusieurs autres aussi ».

“ Ah que c'est ennuyant le dimanche après-midi au village! Pas un chat sur la rue! Qu'en dites-vous? Le temps est magnifique, allons à la Pointe? ”

Certains séminaristes ou collégiens de la paroisse et leurs amis profitent de La Pointe pour préparer leurs examens de fin d'année ou encore se retrouver entre amis avant de repartir pour 4 mois au Collège de Trois-Rivières, Victoriaville ou Montréal.

UN LIEU DE RASSEMBLEMENT

La Pointe a vu se rassembler plusieurs groupes tels que les Chevaliers de Colomb, le Cercle des fermières, la chorale des Trois-Rivières, les Sœurs Grises et les Frères du Sacré-Cœur de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Même si la plupart du temps on s'y retrouve en petits groupes, il n'est pas rare de compter plus d'une centaine de personnes aux événements qu'on y organise!

Ce fut le cas lors du grand pique-nique du 25 août 1901 donné par mesdemoiselles Florina Baribeau et Marie-Anne Trudel, où « la fanfare de Ste-Geneviève fit de la belle musique » et où environ 115 personnes furent de la partie. Le 26 mai 1914, c'est au tour du personnel, des membres de la fanfare et des cadets du Séminaire des Trois-Rivières de pouvoir profiter d'un magnifique pique-nique à La Pointe. On prend alors des « chars spéciaux » à la gare pour se rendre jusqu'à Batiscan où tous prennent alors « place à bord du vapeur et de la barge à sa remorque ».

Ces grands rassemblements sont d'ailleurs parfaits pour l'organisation d'une compétition amicale. Ce sont alors plusieurs parties de plaisir qui ont lieu telles que courses à pied, courses à 3 jambes, sauts à la corde, tirer au câble, courir avec une patate dans une cuillère, et grande partie de baseball.

“ Pussions-nous arriver assez vite pour les vêpres ”

Et à la Villa Baribeau, nul besoin de grande salle ni de grands chapiteaux. On y monte les tables à l'extérieur, directement sur le parterre. Et on ne craint pas une petite averse qui survient parfois! Là, les repas aux bonnes crêpes ou aux bonnes « beans canadiennes » sont à l'honneur!

Même si rien ou presque ne subsiste de la Villa Baribeau, l'histoire de ce lieu reste gravée dans la mémoire des gens ainsi que dans les registres, articles et photos qui ont perduré dans le temps. Si vous pensez que vous ou un de vos ancêtres ont déjà passé par La Pointe, je vous invite personnellement à m'en faire part! Pussions-nous ainsi faire perdurer l'histoire de ce lieu rempli de souvenirs! « Vive La Pointe! »



Réunion au chalet Baribeau « La Pointe » du Cercle des fermières de Ste-Geneviève, 1938

300 ANS DE MILICE VOLONTAIRE À SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

Par Daniel Magny

LES ORIGINES

La contribution de nos ancêtres geneviévois à l'épopée militaire fut significative et mérite que l'on s'y attarde en cette période de célébrations du 300e anniversaire de notre communauté.

La nécessité de protéger la colonie contre les attaques amérindiennes ou les invasions étrangères remonte au tout début de la Nouvelle-France. Il est bon de se rappeler que c'est à Trois-Rivières que sont jetées les bases de la milice canadienne. En effet, dès 1651, Pierre Boucher, capitaine du bourg de Trois-Rivières depuis 1649, reçoit un ordre du Gouverneur de la Nouvelle-France lui enjoignant, entre autres, de se procurer des armes, d'exercer les habitants à leur maniement et de les relayer au service de la garde.¹

Tous les hommes de 16 à 60 ans doivent faire partie de la milice de la paroisse où ils habitent. Les citoyens les plus respectés ou méritants se voit octroyer la fonction de "Capitaine de Milice". C'est habituellement une personne en vue dans son milieu qui sait lire et écrire et dont la bravoure est reconnue. Plusieurs de nos anciens, incluant Archange Baril et François Magny, ont occupé cette fonction prestigieuse.

Un capitaine de milice est à la fois le chef militaire et le chef civil de la paroisse. Comme chef militaire il voit à la défense du territoire sous sa juridiction; comme chef civil il reçoit les ordonnances du gouverneur et voit à leur communication et exécution. Il seconde le grand voyer chargé de l'entretien des chemins, organise les corvées et agit comme huissier également. Il ne reçoit aucune paye, son salaire étant l'honneur attaché à la fonction et son banc attiré dans l'église paroissiale!²

À titre d'exemple, le 4 juin 1730, l'intendant Hocquart enjoint aux paroissiens de Sainte-Geneviève de s'assembler au presbytère pour délibérer avec le Père Lesueur, desservant de la mission, et



“ Allons enfants
de la Patrie...
Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons,
Marchons, marchons ”



70e Bataillon de Champlain probablement au Camp de Lévis. Non datée. Collection familiale.



Claude Loranger (Rivard), capitaine de milice, afin de voir à remplacer le pont du ruisseau Veillet emporté par les glaces, lors de la débâcle du printemps dernier.³

Après la Conquête, une administration militaire est mise en place mais le nouveau pouvoir réalise assez rapidement qu'il ne pouvait se passer de la milice, de ses officiers surtout, pour le maintien de l'ordre dans les paroisses et pour l'organisation des corvées.⁴

En mai 1776, suite à l'invasion américaine, le gouverneur Carleton nomme une commission qu'il charge de rétablir les milices dans les paroisses. Le 8 juin 1776, à la paroisse Sainte-Geneviève, desservie par l'abbé Gervais Lefebvre, une assemblée de la milice est convoquée pour 3h de l'après-midi. Après avoir fait connaître l'objet de leur mission, les commissaires destituent les officiers suivants, accusés de collaboration avec les Américains: le capitaine Antoine Lacoursière, le lieutenant J.-F. Chateaufort et l'enseigne François Trudel, les sergents Joseph Lafontaine et Antoine Prénovau. A leur place furent nommés: capitaine, Joseph Belle-Tête, lieutenant, Jean Trépanier; sergents: Louis L'heureux, Louis Guidau Lefèvre, Joseph St-Arnaud et J.-B. Cosset. On procéda ensuite à la revue de la milice comprenant 64 hommes. Suite à « une harangue pour recommander aux officiers la fermeté et la diligence dans l'exécution des ordres du Roi relativement aux chemins, aux denrées, etc. », on se disperse aux cris de « Vive le roi ».⁵

Au fil des décennies suivantes, il y aura nécessité de recruter et de mieux regrouper les miliciens volontaires afin d'appuyer la force militaire régulière. On forme alors diverses compagnies de miliciens volontaires au sein de bataillons rattachés à des districts militaires. Cette initiative permet une meilleure coordination des efforts de formation et une rapide mobilisation des effectifs en cas de nécessité.

GUERRE DE 1812 ET RAIDS FÉNIANS (1866-1871)

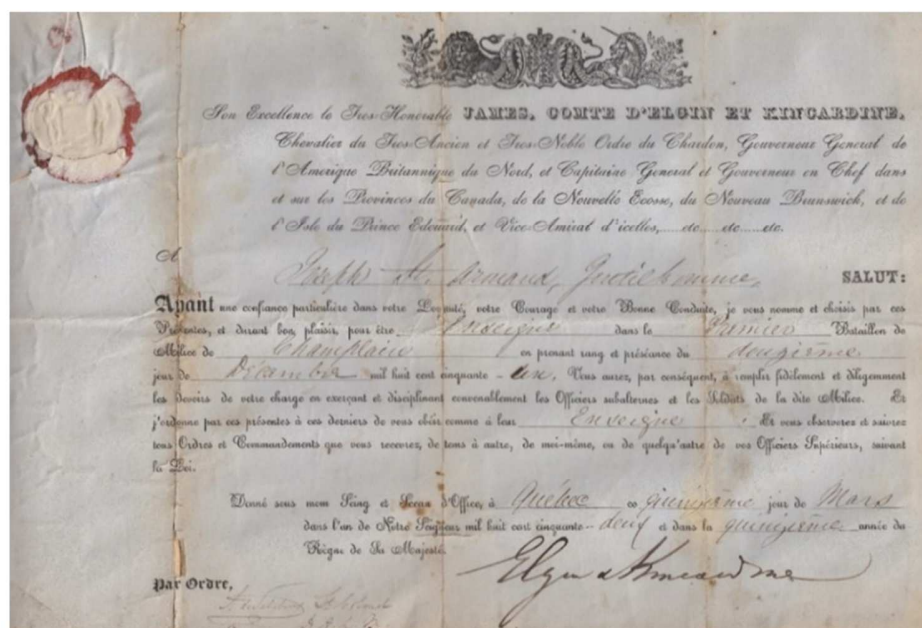
Lors de la Guerre de 1812, plusieurs citoyens de Sainte-Geneviève se joignent à l'effort de guerre pour repousser l'ennemi américain. Parmi eux, on se souviendra de Nicolas Lefebvre, Abraham Massicotte, Prosper Massicotte, deux Jean-Baptiste Massicotte, Jean Baptiste Cadotte, Jean-Baptiste Veillet, François Baril, patriarche de la famille Baril qui décède en 1886 à l'âge de 95 ans, Auguste Gingras et l'illustre major Augustin Massicotte, premier maire de Saint-Proper.⁶

Par la suite, plusieurs officiers de la région joignent le 1er Bataillon de milice du comté de Champlain notamment les capitaines Augustin Massicotte, François Germain, Edouard Trudel, Robert Trudel, Archange Baril, les lieutenants Pierre Germain, François Gervais, Pierre Lacoursière les enseignes Joseph St-Arnaud et Léandre Trudel.⁸

Les raids féniens, conduits entre 1866 et 1871 par des patriotes irlandais américains, démontrent la nécessité de mieux organiser les milices volontaires pour assurer la défense du pays contre le risque de pillage et les invasions étrangères.⁹



Augustin Massicotte, né à Sainte-Geneviève pose ici en 1874 avec sa montre. En effet, on raconte qu'il réparait aisément les montres, les horloges ou les pendules que les citoyens lui apportaient.⁷



Certificat de nomination décerné à Joseph St-Arnaud, enseigne, le 15 mars 1852. Collection familiale.



Cette médaille reçue par le sergent de bande Amédée Baril s'est vendue il y a quelques années pour plusieurs centaines de dollars sur Internet.

Près d'une quarantaine de nos citoyens notamment des familles Baril, Rivard, St-Arnaud répondent à l'appel et se mobilisent pour protéger la frontière. En 1899, les militaires toujours vivants ayant servi lors des raids fénians sont décorés de la Médaille du service général au Canada (1866-1870). Parmi les récipiendaires, 39 sont issus du 70^{ième} Bataillon de Champlain. Au moment de recevoir la médaille, la grande majorité d'entre eux habitent à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.¹⁰

De ces miliciens, l'historien Benjamin Sulte a raconté ceci dans la Presse du 6 décembre 1897:

« Lafrenière, Côté, les deux St-Arnaud, Édouard Massicotte, tous de Ste-Geneviève-de-Batiscan et tous d'excellents « drilles », surtout F.-X. Côté et Lafrenière qui étaient de grande taille... St-Arnaud apprenait les commandements anglais par oreille, sans les comprendre, mais comme il était excellent musicien, il ne se trompait jamais. Lorsqu'il eut vu la traduction française de tous ces mots étranges, il devint maître dans l'art d'exercer les recrues. Il imitait à la perfection les voix de tous les officiers supérieurs... Le contingent de Ste-Geneviève ne déparait pas notre compagnie, je vous l'assure. »¹¹

70e BATAILLON DE CHAMPLAIN (1869-1900)

FONDATION

La création du 70^e de Bataillon de Champlain, le 9 avril 1869, et redésigné officiellement le 5 novembre 1869, s'est effectuée dans cette mouvance patriotique, avec l'appui du clergé, pour assurer la défense du pays. On a écrit que *« le comté de Champlain est un de ceux qui ont le plus à cœur les intérêts de la milice, un de ceux où la nécessité d'une bonne défense pour le pays rencontre le plus de partisans chaleureux et dévoués. Dès le début du mouvement militaire il organisait promptement plus de compagnies qui ne lui en était demandé et il est le seul, croyons-nous, où un camp ai été formé »*.¹²

C'est également durant cette période effervescente que quatre jeunes de Ste-Geneviève s'enrôlent dans les contingents de zouaves pontificaux constitués entre février 1868 et septembre 1870, afin de défendre la papauté contre les troupes italiennes de Garibaldi. Il s'agit de Alphée Massicotte, caporal, 1^{er} détachement (fils de Jean et Marguerite Frigon), F.-X. Côté, sergent, 2^e détachement (fils de Joseph et de Lucie Brouillet), F.-X. Rivard, 5^e détachement (fils de Pierre Rivard et Adéline Thiffault) et Urbain Henri St-Arnaud, 5^{ième} détachement (fils de Joseph et Angèle Massicotte).¹³

Mais revenons à nos valeureux miliciens. Le Bataillon de Champlain sera constitué de six compagnies :

Compagnie no 1 et no 3: Sainte-Geneviève
Compagnie no 2: Saint-Narcisse, avec à sa tête le capitaine Joseph-A Cossette
Compagnie no 4: Saint-Prosper
Compagnie no 5: Sainte-Anne-de-la-Pérade
Compagnie no 6: Saint-Tite

Les efforts du Narcisse-Pierre Massicotte sont récompensés et on le nomme Lieutenant-Colonel du Bataillon. Les quartiers généraux du Bataillon s'établissent à Sainte-Geneviève. Narcisse-Pierre Massicotte, grand-père d'Édouard-Zotique Massicotte, est également un entrepreneur prospère et il ouvre en 1873 la passerelle au-dessus de la Batiscan (maintenant Pont Narcisse-Pierre Massicotte). Il en coûtait 2 cents pour la traverser à pied et 2\$ annuellement pour les voitures.¹⁴

Le correspondant du Journal des Trois-Rivières décrit ainsi l'importante journée fondatrice célébrant la levée du premier camp des volontaires à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le dimanche 18 juillet 1869.

« Ce camp se trouvait sur les bords de la Rivière de Batiscan éloigné d'un mille de l'église à la Ferme La Pointe, appartenant actuellement à Donat Baribeau & Fils, marchands de Ste-Geneviève. On y avait dressé environ trente tentes en lignes parallèles, qui contenaient cinq compagnies d'environ 250 volontaires.

Un autel rustique avait été érigé dans le camp et à onze heures les volontaires ont assisté à une messe dite par Révérend M. L. Richard, directeur du collège des Trois-Rivières. Ils étaient disposés en carré, en avant de l'autel et les officiers étaient au centre. Il y eut musique et chant, sous la direction de M. Tancred Trudel, une des capitaines. C'était un spectacle solennel et imposant. Après la messe, M.A. Noisieux, curé de la paroisse, adressa quelques mots de félicitations et d'encouragement aux volontaires.

On fit d'abord séparément les exercices de compagnies. Les volontaires exécutèrent ces mouvements avec beaucoup de précision et de régularité. (...)

Après l'exercice d'infanterie, on a levé immédiatement le camp en entonnant nos plus gaies chansons canadiennes, puis les officiers se sont rendus chez M. Olivier Trudel où un excellent souper avait été préparé. (...)

Terminons le récit de la partie militaire de la journée par un mot d'éloges bien mérité à M. N.-P. Massicotte. Il a contribué pour une grande part à la formation de ce bataillon qui fait aujourd'hui l'orgueil du comté de Champlain. Il doit être fier et content du succès qu'il a obtenu. »¹⁵

On a perpétué le souvenir de cet important événement pendant les décennies suivantes en érigeant une croix blanche, revêtue de l'inscription "18 juillet 1869", à l'endroit précis où la messe avait été dite. Dans les années 1920, cette croix existait toujours ayant été entretenue avec soin par la famille Baribeau, propriétaire de la terre à la Pointe-à-Baribeau.¹⁶

ENTRAÎNEMENT

Nos miliciens s'entraînaient régulièrement au maniement des armes et une association de tir des miliciens du comté de Champlain fût fondée dès 1874 et bénéficiait d'une subvention annuelle du gouvernement fédéral pour financer ses activités.¹⁷

Le Bataillon de Champlain fût mobilisé deux fois en 1870¹⁸ et prit part régulièrement au camp d'entraînement de Lévis pour la formation annuelle obligatoire avec d'autres bataillons de milice.

Cet entraînement estival pouvait être considéré comme de la villégiature pour certains mais cette lettre du soldat Louis-Philippe Guillet à son frère publié dans le Journal de Trois-Rivières nous rappelle que ces deux semaines sous la tente n'étaient pas nécessairement une sinécure mais que l'on prend le tout avec humour!

« Le camp se trouve à 1 ½ mille du village. C'est une place magnifique. Arrivés sur ce terrain pas une tente, pas une couverture, rien que les promesses des officiers supérieurs que nous aurions tout ce qu'il nous faudrait dans quelques heures. D'une heure à l'autre, la journée s'est passée, rien n'est venu. Le soir arrivé on nous a donné des couvertes et puis on nous a envoyé dans une espèce de caserne qui n'avaient certainement pas la propreté d'un palais. Nous avons passé là deux jours. Après cela, nous avons eu des tentes. Tu peux croire si nous étions contents de pouvoir se fixer comme il faut. Nos soldats commençaient à s'impatisser du déménagement. Tu sais ce que c'est que de trainer ses chats tous les soirs, et surtout les chats d'un bataillon. Maintenant tout va bien, on mange la ration du gouvernement avec l'appétit de soldat. Le matin on a du pain et du café et le midi du bœuf le soir encore du bœuf. Il paraît que les vaches du gouvernement ne donnent pas assez de lait pour permettre à l'Œfon. Ministre de la Milice de faire du beurre à ses pauvres volontaires. »¹⁹

FANFARE

La fanfare du bataillon a longtemps été dirigée par le sergent de bande Amédée Baril. Plusieurs citoyens ont généreusement contribué à amasser la somme de \$200 nécessaire à l'achat des instruments de musique lors de sa création.²⁰



Camp du 70e Bataillon de Champlain à Lévis. Vers 1898. Collection familiale.

Milicien Louis-Philippe Guillet, compagnie no 3 du Bataillon de Champlain posant pour la postérité le 20 juillet 1871 au studio Livernois & Bienvenu de Québec. Collection familiale.



1897 lors d'une fête campenoise par O. Lebierre - Debout en haut (à partir de la gauche) : Amédée Baril, Albert St-Arnaud, Arthur Marchand, inconnu, Eugène St-Arnaud, Philippe Bourbeau, Théotime St-Arnaud. Assis (à partir de la gauche): inconnu, Arthur Come Trudel, Alfred Rivard, Léopold Rivard, inconnu, Donat Baril (futur Monseigneur), Arthur Baril, Léger Rivard, Ernest Baril, Jules St-Arnaud. Collection familiale.



LES ANNÉES SUIVANTES

Le 16 février 1897, Napoléon St-Arnaud est promu au poste de Lieutenant-Colonel, suite à la mort du Lieutenant-Colonel Massicotte.

Le 1er février 1900, on procède au démantèlement du 70^{ième} Bataillon de Champlain et à la mise à la retraite de ses officiers. Le lieutenant-colonel St-Arnaud deviendra cultivateur et marguillier de 1904 à 1905.²¹ Il décède à Ste-Geneviève le 13 août 1922 à l'âge de 77 ans.

Par la suite, dès le 1er mai 1901, on a constitué de nouvelles compagnies à Saint-Narcisse, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève et Saint-Prospère au sein du 4^{ième} Régiment des Chasseurs Canadiens (redésigné Les Chasseurs Canadiens le 1er mai 1920 et démantelé le 15 décembre 1936).

De nos jours, la force de réserve demeure un élément intégral des Forces armées canadiennes. Les réservistes sont pour la plupart employés à temps partiel et peuvent se porter volontaires pour des périodes de service à temps plein ou des déploiements dans le cadre des opérations. Y-a-t-il encore de jeunes réservistes originaires de Sainte-Geneviève? Je l'espère.

CONCLUSION

En cette période de célébrations, souvenons-nous avec respect et admiration du zèle et de l'apport important de nos ancêtres au soutien de la milice volontaire. La milice volontaire, une institution si importante dans la vie de nos anciens, ne doit pas tomber dans l'oubli.

Même si la grande majorité d'entre eux n'ont pas eu à engager le combat, leurs sacrifices pour constituer des compagnies de milices bien entraînées et prêtes à combattre méritent d'être soulignés. Ils ont su ainsi assurer la sécurité de nos villages et de nos familles.

SOURCES

Un merci particulier à Caroline Haney, petite-fille d'Édouard St-Arnaud et de Ernestine Baril, pour le partage des magnifiques photos anciennes qui illustrent tellement bien cet article.

1 Internet : <http://www.12rbc.ca/musee/48-origine>

2 Internet : http://histoirecapdelamadeleine.ca/histoire/revues/chronique_madelinoise.pdf

3 « Sainte-Geneviève-de-Batiscan », dans *Bulletin des recherches historiques*, août 1934, pages 495, 496.

4 GAUTHIER, Fernand, *Histoire de la milice canadienne, 1669-1871*, Éditions GID, 2020, page 65

5 *Idem*, pages 496, 497.

6 BAnQ, *Journal des Trois-Rivières*, 5 juillet 1875.

7 Internet : <http://www.lebulletindeschenaux.com/2015/09/28/la-maison-a-cadran-de-saint-prospere-de-champlain/>

8 Denis Racine, *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada, 1830-1848*, Société de généalogie de Québec, Contribution no 51, 1986, page 90.

9 Internet : <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/les-raids-des-feniens>

10 Internet : <http://www.lebulletindeschenaux.com/2017/11/13/comte-de-champlain-raids-feniens/>



Tente du Lieutenant-Colonel Napoléon St-Arnaud au camp de Lévis en 1897. Collection familiale.



Tente des officiers du 70^e Bataillon de Champlain au Camp de Lévis vers 1897. Photographe Philippe Gingras, Québec. Collection familiale.

11 BAnQ, *La Presse*, 6 décembre 1897, première page.

12 Archives du Séminaire des Trois-Rivières, cote 0285-036, 18 juillet 1869.

13 René Hardy et Elio Lodolini, *Les Zouaves pontificaux canadiens*, Musées nationaux du Canada, 1980

14 Internet : http://www.wvi.com/~mactosh/hist_bridge_fr.html

15 Archives du Séminaire des Trois-Rivières, cote 0285-036, 18 juillet 1869.

16 Internet : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3682163?docsearchtext=milice%20sainte-genevieve-de-batiscan>

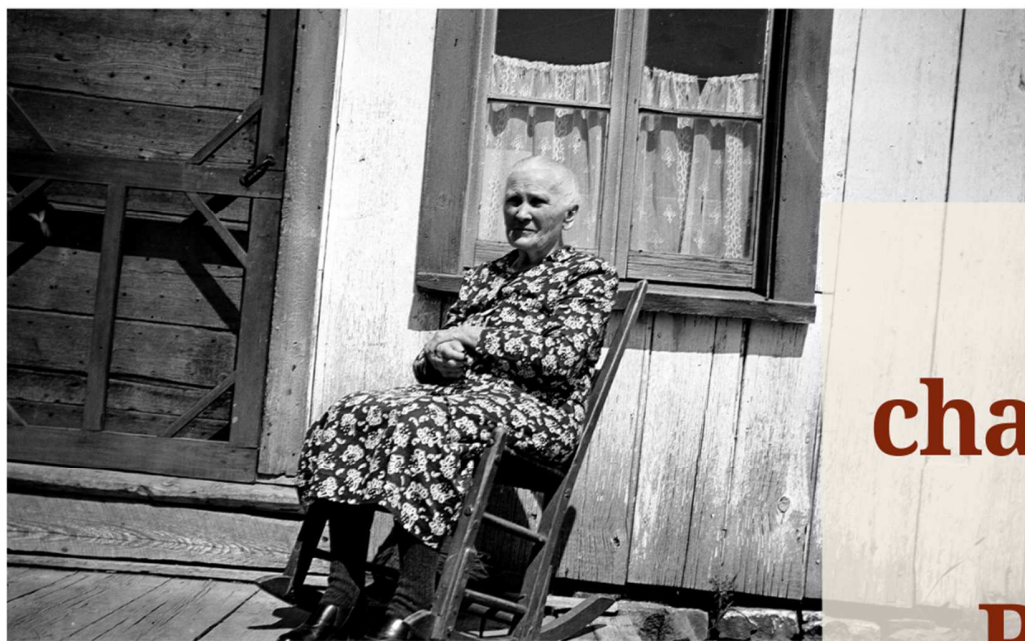
17 BAnQ, *Le Constitutionnel*, 5 novembre 1874, page 3.

18 BAnQ, *Le Soleil*, 8 juillet 1899, page 3.

19 BAnQ, *Le Journal des Trois-Rivières*, 13 juillet 1871: 2, col. 4.

20 BAnQ, *Le Journal des Trois-Rivières*, 14 septembre 1869, page 2.

21 *La Missive*, *Bulletin de l'association des descendants de Paul Bertrand dit Saint-Arnaud*, Hiver 2012, pages 17-18.



*Marie-Louise Frigon
dans sa berçante*

Scènes champêtres à la Rivière-à- Veillet à la fin des années '30



*Jeune fille nourrissant
les poules*



*Dr Henri Baril en visite et
prêt pour la « promenade
du dimanche »*

*Jour de lessive:
Dulice Rivard et
Germaine Baril*



*Ernest Baril
cultivant ses choux*



Jour de récoltes





Travaux aux champs



*Au four à pain –
Stella Rivard,
sa mère Annette Baril
et un fils Rivard*



Origines du Service de sécurité incendie de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Par Jean Brouillette

Selon l'album historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, paru en 1983, il semblerait que le service contre les incendies débuta en 1917 par l'achat d'une pompe, ou du moins l'intention d'en acheter une. À ce moment, le volontariat est, bien entendu, de mise. On ne sait pas où abritait la pompe mais tout porte à croire que si elle fut acquise, elle devait être accessible aux « hommes volontaires » donc au centre du village. Il va de soi que cette première brigade incendie ne pourrait plus répondre aux normes modernes de santé sécurité et que ces « hommes volontaires » se débrouillaient, comme on dit, avec les moyens du bord et avec cette pompe.

Il a fallu attendre la fin de la seconde guerre mondiale avant que la communauté de Sainte-Geneviève-de-Batiscan prenne officiellement une grande décision, celle de se doter d'un premier Service de sécurité incendie pour sa population qui était alors au nombre d'environ 1450 âmes.

MISE EN PLACE

Les premières démarches visant à se doter d'un service à incendie commencent en 1945. À la réunion du conseil municipal du 3 avril 1945, le conseiller Donat Daviau donne avis de motion qu'il proposera, à la prochaine réunion, un règlement pour statuer qu'un système de protection contre l'incendie sera établi en cette municipalité, aux frais de la corporation, du moins pour protéger une partie de municipalité.

Il faut rappeler que douze ans auparavant, le 14 janvier 1933, Sainte-Geneviève-de-Batiscan avait vécu l'incendie de son église construite en 1870 et le risque d'une conflagration dans le village. On attribua l'incendie à un problème électrique et à un manque presque complet de système de protection contre les incendies. Les paroissiens avaient dû accourir en grand nombre afin de jeter des seaux d'eau. On utilisa un petit boyau d'un pouce et demi de diamètre trouvé dans la sacristie. Il avait fallu l'intervention des pompiers de Sainte-Anne-de-la-Pérade. La demande d'aide fut faite à 6h30 le matin mais des difficultés à trouver un camion afin de transporter la pompe à gazoline et deux voitures à boyaux avaient nui dramatiquement à l'efficacité de l'intervention. Les pompiers péradiens ne sont arrivés qu'à 8h30 sur les lieux face à un brasier ardent. Il ne resta que les quatre murs de pierre.

À sa réunion du 16 avril 1945, le conseil commence l'étude du règlement pour l'établissement d'un système à incendie et après une première discussion, il est proposé que cette question soit poursuivie à la réunion suivante et que le conseil procède à l'acquisition d'une pompe à incendie Bickle-Seagrave de 420 gallons par minute de la War Assets Corporation, ainsi que mille pieds de boyau et les accessoires, que des soumissions soient demandées pour la construction de citernes et d'une bâtisse pour loger cette pompe, qu'une subvention généreuse soit sollicitée au ministère des Travaux Publics du Québec, et que le règlement soit adopté à la prochaine réunion quant aux répartitions à faire pour paiement.

Créée en 1944 sous l'appellation Corporation des biens de guerre, la War Assets Corporation a été remplacée plus tard par la Corporation de disposition des biens de la Couronne. Son

personnel et ses fonctions ont été confiées en 1984 au ministère des Approvisionnements et Services.

Au cours de la réunion du 7 mai 1945, le conseil municipal a pris connaissance d'une lettre du Service de Police et des incendies de Trois-Rivières, signée par son directeur le 4, annonçant qu'il a une pompe à incendie à vendre. Le conseil fait aussi la lecture d'une lettre du 24 avril du Ministre des Travaux Publics relative à une bâtisse du quai pour la pompe à incendie.

Le 3 juillet 1945, le conseil municipal adopte la résolution suivante : « Attendue qu'il se présente une occasion favorable de commencer l'installation d'un système à incendie municipal, attendu la résolution de ce conseil en date du 16 avril dernier aux fins d'acquérir pompe et boyaux et accessoires, attendu qu'il manque des fonds de caisse pour acquérir à même le budget, à même le fonds en caisse ces machines et accessoires, [il est résolu de faire] un emprunt temporaire de 1000\$ à 3% d'intérêt par billet provisoire à douze mois de délai pour payer cette pompe et boyaux et accessoires et que cette somme soit remboursée par la subvention attendue du gouvernement provincial et une taxe spéciale ou provisoire au budget de la prochaine imposition de taxes selon les circonstances. »

Et après la lecture d'une lettre du Département des Travaux Publics d'Ottawa permettant l'usage du hangar à fret du quai sur la Batiscan, le conseil adopte une résolution à l'effet d'accepter « les propositions du ministère. »

À sa réunion du 4 septembre 1945, le conseil adopte une résolution pour « que le coût de la pompe à incendie soit payé ainsi que ses accessoires selon factures à la War Assets Corporation et les comptes aux autres fournisseurs selon leurs factures avec compilation de tels paiements aux fins de subventions de la part du gouvernement provincial. » Il adopte aussi une résolution pour remercier « le Comité des Anciens Retraitants de cette paroisse pour une généreuse contribution de 600\$ aux fonds du système à incendie, contribution gagnée par une organisation et dévouement »

UNE MOTOPOMPE DU TEMPS DE GUERRE

Cette première motopompe « Bickle Seagrave » était dotée d'un moteur Ford V8 « Flathead » de 239 pouces cubes développant 420 gallons par minute. Les informations obtenues indiquent que cette pompe avait été utilisée pendant la guerre et que celle-ci n'était pas neuve. Surnommée affectueusement « Bertha » par les pompiers actuels, cette motopompe est toujours en fonction aujourd'hui. Il n'y avait pas de radiateur au départ. Afin d'amorcer celle-ci, il fallait le faire avec « l'exhaust ». La pression refroidissait le moteur mais les utilisateurs avaient plusieurs problèmes avec elle. Il semblerait qu'elle était capricieuse et que certaines personnes avaient plus de facilité à la faire fonctionner, tels que Daniel Baribeau et Léo Rivard. Il fut donc décidé l'ajout d'un radiateur, ce fut l'une de ses premières modifications.

Aujourd'hui, cette même motopompe est munie d'un moteur Ford 6 cylindres en ligne "Engine family 250" qui équipait les Ford Maverick et Mercury Comet vers 1972. Ce moteur a été installé par le mécanicien Robert Raymond à son garage du rang du Village-Jacob. Cette pompe a reçu en cours de route les bons soins de plusieurs personnes, notamment le forgeron Rosaire Brouillette au début et par la suite différents mécaniciens dont Laurier Rivard, Léo Rivard, Gilles Carpentier, Richard Marchand, Robert Raymond, Sébastien Lahaie et autres. Plus récemment, c'est le pompier Stéphane Brouillette qui a procédé à sa remise à neuf.

LA CITERNE ET LA CASERNE

Pour compléter l'installation du système à incendie, le conseil adopte encore deux autres résolutions à cette même réunion du 4 septembre 1945. Il accepte que « ce conseil fasse l'achat de 100 pieds de boyau de 2 pouces et demi de diamètre, [qu'il] fasse construire une bâtisse pour loger la pompe, les boyaux, les accessoires et qu'un séchoir y soit aménagé pour séchage des boyaux, [et qu'il] fasse construire une citerne en béton. »

Aussi, « Attendu que ce conseil recevra des subventions [pour cela], attendu que la Ligue des Retraitants a fourni 600\$, attendu qu'il faille tout de même payer comptant la pompe et les appareils, bâtisse et citerne, [il est résolu d'] émette des obligations de celles qu'il a en réserve pour payer ainsi aux augmentations d'actif immobilisé et ce, au montant de 2000\$, que la signature de l'honorable ministre des Affaires municipales ou de M. le Sous-ministre soit requise aux coupures de ses obligations ainsi émises pour eux 1000\$ en vue d'un déboursé final d'au moins 2000\$ hors les subventions. »

LA CASERNE DE LA RUE SAINT-PIERRE

Le 6 mai 1946, le conseil municipal autorise l'acquisition auprès de M. Jules Massicotte, commerçant, d'un « emplacement pour bâtisse de la pompe à incendie, au prix de 150\$ et une rente foncière proportionnelle à la superficie ainsi acquise payable au bailleur mais par l'entremise dudit Jules Massicotte, débiteur de la pleine rente foncière, qui collectera du conseil et devra payer le créancier de telles rentes. »

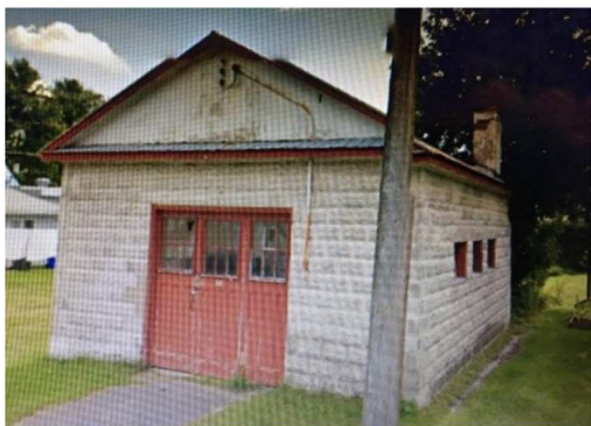
L'année suivante, à sa réunion du 2 juin 1947, le conseil autorise « que M. Emillien Massicotte soit averti de commencer et parfaire la construction de la citerne et de la bâtisse, que des emprunts temporaires soient effectués à un taux n'excédant pas 3% pour un montant maximum de 5000\$ pour payer, en attendant les subventions, qu'une répartition devra être préparée pour collecter la somme voulue pour rencontrer les intérêts et le capital de ces 5000\$, attendant les subventions qui serviront au remboursement que les emprunts ne soient effectués que proportionnellement à l'avance des travaux par billets promissaires à demander. »

La citerne était un réservoir souterrain en béton sous le plancher et la bâtisse se trouvait à l'entrée de la rue Saint-Pierre au centre du village.

Le 7 juillet 1947, le conseil adopte un « Règlement d'emprunt et de construction, d'achat d'un système à incendie et d'une bâtisse pour la pompe. Il est par les présentes résolu, que ce conseil se doit de préserver les bâtisses publiques et les maisons en cette municipalité contre l'incendie, qu'à cette fin tout le système approuvé par le département provincial, suivant plans et devis fournis pour obtenir la subvention promise soit acquis, que la construction de



La première caserne avec sa tour à feu. On cherche toujours une photo de cette caserne. En avez-vous une dans vos albums? Illustration : Robert Julien, de Grondines.



la bâtisse suivant plan soit entreprise sans délai, qu'un contrat soit passé avec M. Emillien Massicotte pour la construction de cette bâtisse pour le prix de 5385\$, que M. le Maire soit autorisé à signer le contrat, que les emprunts temporaires soient faits d'une banque ou de particuliers à 3% d'intérêt maximum jusqu'à concurrence de 5000\$ à rembourser avec la subvention et par des argents collectés par répartition spéciale pour le surplus du coût en vus du montant de la subvention, sur tous bien imposables en pareil cas, que le remboursement des sommes empruntées soit fait sur une période de trente années, que ce règlement reçoive l'approbation du ministère des Affaires municipales de cette province. »

Les recherches m'ont appris que le contracteur de la bâtisse pour abriter la pompe, M. Emillien Massicotte, l'avait construite avec l'aide d'un menuisier de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, M. Maurice Brouillette, et que la tour servant à faire sécher les boyaux avait près de 50 pieds de hauteur. Cette tour avait été construite dite « en liberté », ce qui signifiait qu'elle pouvait bouger avec le vent. Elle n'en était pas infaillible pour autant : une énorme tempête de verglas et des vents violents ont eu raison d'elle. Daniel Mathon l'a vu tomber. C'était vers 1979. Cette caserne n'est plus utilisée. Elle a été remplacée par l'actuelle caserne située au coin des rues Lesieur et Saint-Charles.

PREMIERS POMPIERS VOLONTAIRES

À la même réunion du 7 juillet 1947, le conseil nomme les premiers pompiers volontaires « pour servir promptement en cas d'incendie et faire mouvoir la pompe, placer les boyaux, etc. : MM. Lucien Gervais, Renaud Trudel, Maurice Brouillette, Rosaire Brouillette, Jean-Marie Bronsard, Léo Rivard, Réal Lahaie, Jean Magny, Jean-Paul Veillette, Georges Bronsard, Olivier Gervais,

Roger Gervais, Jules Massicotte, Charles Pronovost, Bernard Magny, Grégoire Massicotte. »

Qui était le pompier Rosaire Brouillette? À cette époque, Sainte-Geneviève comptait trois Rosaire Brouillette : celui de la rue Saint-Joseph qui était forgeron et surnommé Noiro dit le Noir, celui de la Rivière-à-la-Lime et celui de la rue de la Petite-Pointe qui était aussi forgeron mais qui était surnommé le Rouge. Selon Mme Armande Germain, qui était opératrice du téléphone dans ce temps-là, le Rouge avait quitté Sainte-Geneviève pendant la guerre, avant 1945, ce qui permet de l'éliminer. Pour ce qui est du Rosaire Brouillette de la Rivière-à-la-Lime, elle croit se souvenir qu'il n'avait pas le téléphone à ce moment-là. On peut imaginer l'importance du téléphone pour les fonctions de pompier. Elle croit se souvenir que le Noir avait un téléphone à cause de son commerce de forge. Alors de toutes évidences, le Rosaire Brouillette qui fut pompier est le forgeron le Noir.

Cette déduction est confirmée par M. Paul Carpentier, ancien chef pompier à Sainte-Geneviève de 1999 à 2003, qui « avait entendu dire que Rosaire Brouillette dit le Noir avait déjà été pompier volontaire d'occasion », et par M. Jean-Paul Mathon, 80 ans, qui mentionne que le Rosaire Brouillette de la Rivière-à-la-Lime a été son voisin lorsqu'il était jeune et qu'il n'avait pas été pompier.

LES CHEFS POMPIERS

Depuis la création de cette première brigade en 1947, plusieurs chefs pompiers se sont succédés. Le premier fut Renaud Trudel. Vinrent ensuite Victorin Brouillette, Edmond Mathon, Bernard Samuel, André Dessureault, Normand Charest, Daniel Marchand, Urgel Gauthier, Paul Carpentier, Christian Gendron et aujourd'hui Jacques Brouillette.



A La caserne actuelle et les véhicules en 2021. De gauche à droite : a) Camion-citerne Freightliner 2017 d'une capacité de 2000 gallons transportant une pompe Tohatsu de 500 gallons/minute, b) Autopompe Freightliner 2006 d'une capacité de 850 gallons et pompe de 1200 gallons/minute, et c) Unité d'urgence Ford 2018. Absents sur la photo : Véhicule amphibie de type Argo et Traineau d'évacuation pour motoneige (Photo Daniel Quessy)

B Camion pompe-citerne 1980 Ford 8000 LNT acheté en 1986, en opération jusqu'en 2017 (Photo Jean Brouillette)

C De gauche à droite, en bas : Mathieu Gendron, Daniel Quessy, Benoit Magny, Jacques Brouillette (directeur) et Normand Despins. Arrière debout : Simon Massicotte, Denis Cossette, Guy Baribeau (lieutenant), Louis Lavallée (directeur adjoint), Jean Brouillette, Stéphane Brouillette (lieutenant), Sylvain De La Fontaine, Sébastien Lahaie, Daniel Simard et Christian Lahaie.

D La brigade incendie geneviévoise en 2021. De gauche à droite, première rangée : Lazaro Castillo Rodriguez, Sylvain de La Fontaine, Benoit Magny, Daniel Quessy, Mathieu Gendron, Normand Despins, Christian Lahaie et Sébastien Lahaie. Deuxième rangée : Jean Brouillette, Simon Massicotte, Stéphane Brouillette (lieutenant), Jacques Brouillette (directeur), Louis Lavallée (directeur adjoint), Guy Baribeau (lieutenant), Jean-Philippe Lapierre et Denis Cossette. (Photos Daniel Quessy)



Sources : Le Nouvelliste, 14 janvier 1933, Le Bien Public, 17 janvier 1933, et les procès-verbaux de la Municipalité.

Où sont rendus ces objets anciens ?

par René Beaudoin et
Daniel Magny

Dans les années 1920, Bernadette St-Arnaud avait aménagé un oratoire chez elle qui a été conservé par la famille un peu comme une relique pendant plusieurs années suite à son décès, peut-être jusqu'aux années 1950. Parmi les objets anciens qui s'y trouvaient, il y avait ceux qui provenaient de l'ancienne église de 1755. Cette église était située entre l'église actuelle et le presbytère actuel. À sa fermeture en 1870, des paroissiens ont conservé divers souvenirs, dont ceux conservés par Mlle Bernadette dans son oratoire.

Née le 27 octobre 1876 à Sainte-Geneviève, Mlle Bernadette est la troisième enfant de Napoléon St-Arnaud et Jessé Thiffault. Elle habitait la vieille maison des Saint-Arnaud, à la Pointe, où sera fondé plus tard la compagnie ESTA par son neveu Édouard avec l'appui de son épouse Ernestine Baril. Elle est décédée le 7 juin 1922 à Sainte-Geneviève à l'âge de 45 ans. La maison où elle a habité n'existe plus, elle a été remplacée par la maison actuelle en 1962.

Le compte rendu de ses funérailles, paru dans Le Nouvelliste du 14 juin 1922, la disait malade depuis plusieurs années et précisait d'elle qu'« il est permis de dire que c'était une sainte. » Sa chapelle était bien connue. Le journal poursuit : « Qui ne connaît pas l'autel que Mlle Bernadette avait érigé dans sa chambre à la statue de la Vierge, conservée d'une ancienne église de cette paroisse. On parlait généralement de sa piété, de sa ferveur particulière, et de sa bonté. On se rendait visiter la petite chapelle entretenue par elle, tout comme si c'eût été son devoir, sa vocation. » À en croire le journal Le Bien Public du lendemain, « très nombreux sont ceux qui ont payé une visite à l'autel spécialement entretenu par la défunte. Un livre d'inscription des visiteurs était tenu par cette personne dont la renommée était digne d'envie; et les signatures y sont par centaines. »

De ces objets anciens, les archives ont conservé quelques photos prises en 1920 par Édouard-Zotique Massicotte. Il y a quatre groupes de sculptures, attribuées par Massicotte au sculpteur Pierre Milette, de Yamachiche, réalisées à la suite d'un contrat de 1837, un autel, un harmonium et une châsse à l'enfant Jésus. En 1920, ils appartenaient tous à Mlle Bernadette, à l'exception des cariatides qui appartenaient à Arthur Massicotte.

Que sont devenus ces reliques de l'église de 1755? On aimerait le savoir. Avez-vous des souvenirs à ce sujet? Communiquez avec nous.

Statue de la Madone. (Coll. Musée canadien de l'histoire)



Anges et harmonium. Photo par Edgar Gariépy, vers 1950. (Coll. BANQ)



Tabernacle. Photo par Édouard-Zotique Massicotte, 1920. (Coll. Musée canadien de l'histoire)



A Une statue dite de la Madone et l'enfant, que certains appelaient Vierge de la Pointe. En comparant avec la grandeur du communiant, sur une des photos, elle semble mesurer un peu plus de 3 pieds. Selon les notes de Massicotte, elle est en bois. Le garçon est « Charles St-Arnaud en costume de communiant » et la photo a probablement été prise dans la cour arrière de la maison familiale St-Arnaud.

B Deux anges. En comparant avec la grandeur de l'harmonium, sur la photo, chaque ange semble mesurer autour de 24 pouces de largeur au total. La photo est identifiée à BANQ comme étant d'Edgar Gariépy vers 1950. S'agit-il d'une copie d'une photo plus ancienne, comme le faisait Gariépy, ou nous indique-t-elle que les anges existaient encore en 1950?

C Un tabernacle de maître-autel.

D Bois sculptés, des cariatides. Sans doute qu'ils décoraient le tombeau du maître-autel. Deux de ces cariatides sont peut-être maintenant au Musée national des Beaux-Arts du Québec, la recherche est en cours.

E Un autel que Massicotte identifie aussi à cette ancienne église (1755-1870). C'est sans doute un autel latéral. L'église de 1870 a été détruite par un incendie en 1933 et reconstruite à l'intérieur de ses quatre anciens murs, et c'est vraisemblablement cet autel latéral qui se trouve maintenant dans la sacristie actuelle.

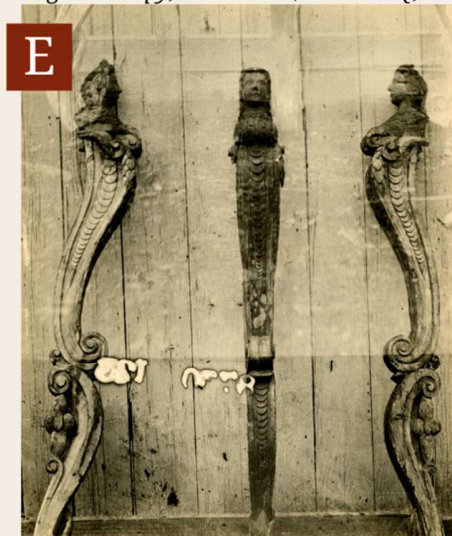
F Un harmonium. Dans une note laissée par Massicotte, il est écrit : « première harm. Ursul. Québec ». Est-ce à dire que cette harmonium provient des Ursulines de Québec?

G Une châsse à l'enfant Jésus. Mlle Bernadette avait aussi cette châsse dans laquelle était exposée un Jésus de cire. Cette châsse est l'ancêtre des crèches d'église au Québec, avant l'apparition des personnages de plâtre. Dans le temps de Noël, elle était placée en avant de l'église.

Autel. Photo par Édouard-Zotique Massicotte, 1920. (Coll. Musée canadien de l'histoire)



Bois sculptés ou cariatides. Photo par Edgar Gariépy, vers 1950. (Coll. BANQ)



Châsse. Photo par Édouard-Zotique Massicotte, 1920. (Coll. Daniel Magny)



Bernadette St-Arnaud (Coll. Daniel Magny)



Publications de la Société historique



Massicotte, Édouard-Zotique, *Sainte-Geneviève-de-Batiscan*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1936, 131 pages (Collection «Pages trifluviennes», série A, no 18) (réimpression en 1983 par la Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan)
Disponible en ligne : Site web de l'Université de Calgary,
<https://cdm22007.contentdm.oclc.org/digital/collection/p22007coll8/id/595088/rec/14>

10 \$

Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 1833-1983, Sherbrooke, Albums souvenirs québécois, 1983, 160 pages

25 \$

Répertoire des mariages de Sainte-Geneviève-de-Batiscan 1727-1984 (1985)

Répertoire des sépultures de Sainte-Geneviève-de-Batiscan 1727-1984 (1985)

Répertoire des naissances de Sainte-Geneviève-de-Batiscan 1727-1987 (1988)

25 \$
chacun

L'église de Sainte-Geneviève, Diaporama sur DVD par Jean Brouillette (2013)

10 \$



À votre tour d'ouvrir vos albums de vieilles photos et de sortir vos vieux documents. Si vous avez besoin d'aide pour les reproduire, ou si vous avez envie de les donner à la Société historique, n'hésitez pas à communiquer avec nous ! Racontez-nous vos histoires.

René Beaudoin : 819-295-3594
renebeaudoin9@gmail.com



Projet de répertoire sur l'histoire des maisons

Que diriez-vous d'un répertoire qui ferait l'histoire de toutes les maisons de Sainte-Geneviève, anciennes ou récentes, avec l'histoire de chaque rue et de chaque rang? Faites-nous parvenir l'histoire de votre maison.



Rejoignez-nous sur facebook !

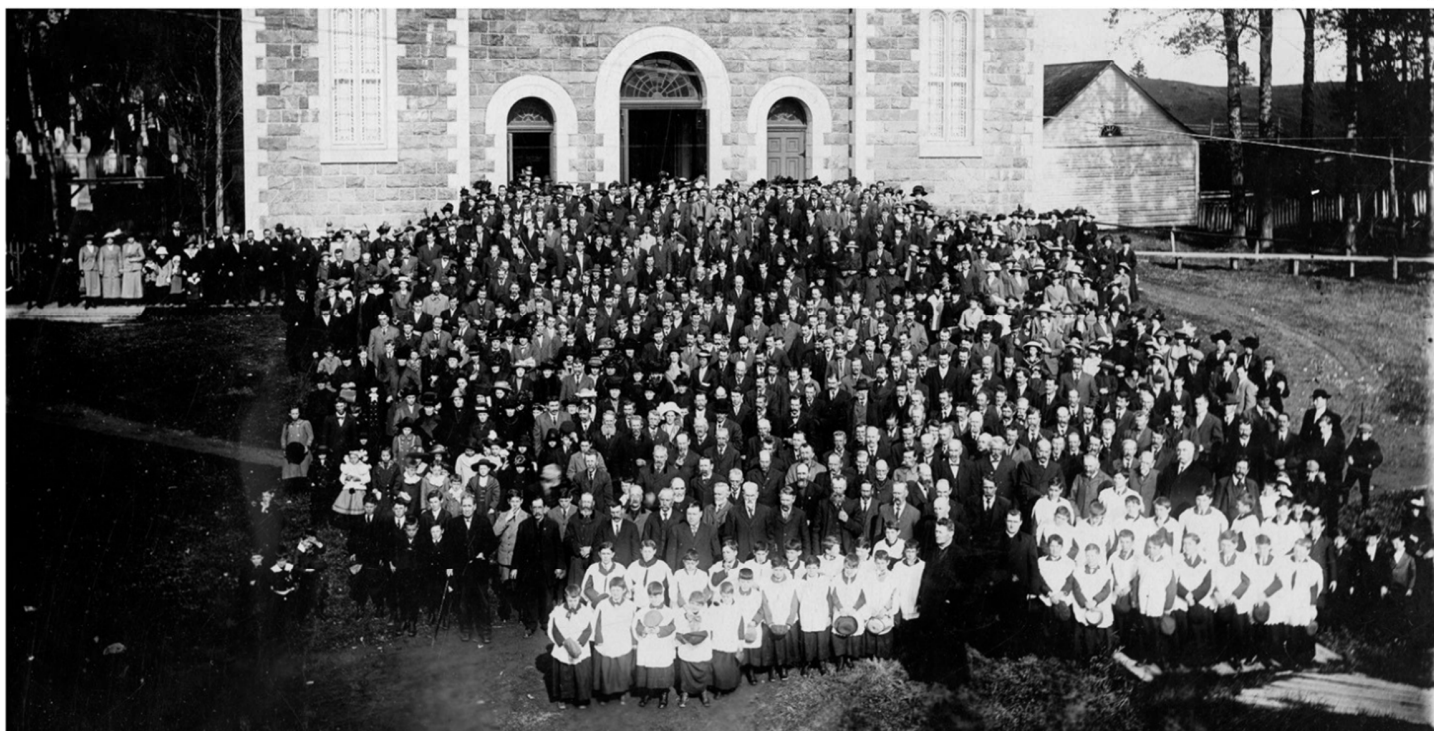


Sainte-Geneviève-de-Batiscan
(Vieilles photos, histoire et patrimoine)

<https://www.facebook.com/groups/1750800368524097>



La photo de la couverture est un détail de cette photo de 1911-1913 montrant les paroissiens de Sainte-Geneviève devant l'église. (Collection : Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan)



Mots croisés de Sainte-Geneviève- de-Batiscan

par René Beaudoin, avec la précieuse
collaboration de Serge St-Louis et
Françoise Veillet

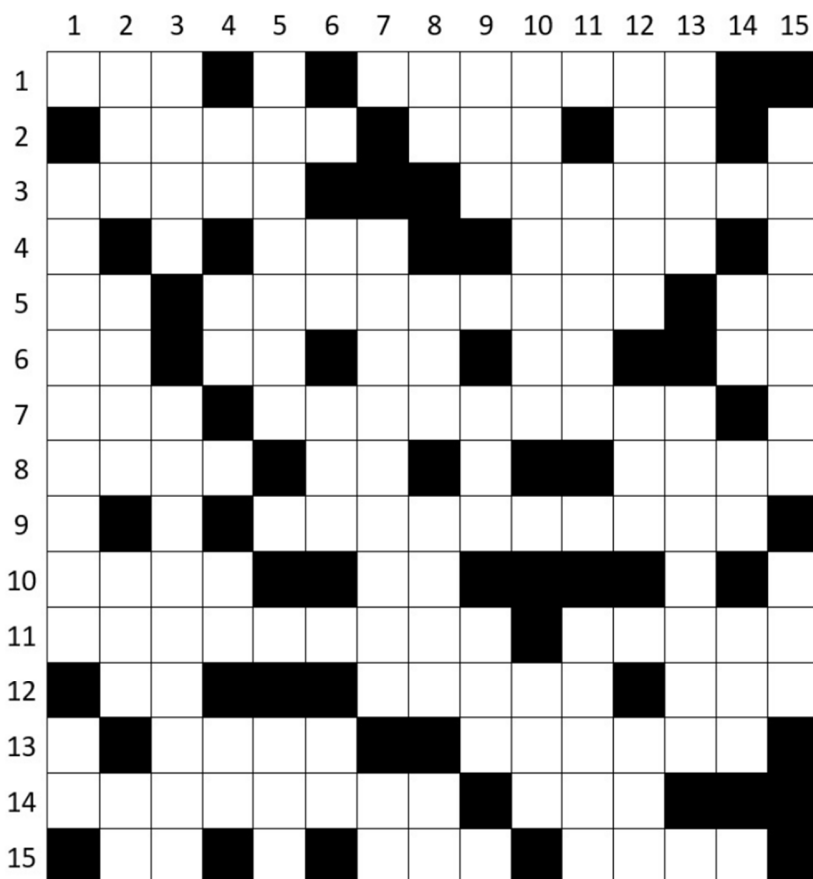
Pour vous aider :

* Massicotte, Édouard-Zotique, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1936, 131 pages

* En collaboration, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 1833-1983 [Album du 150e anniversaire], Sherbrooke, Albums souvenirs québécois, 1983, 160 pages

* Beaudoin, René, «Sainte-Geneviève-de-Batiscan», dans Encyclopédie libre Wikipédia, [en ligne] <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sainte-Geneviève-de-Batiscan> (Page consultée le 14 mars 2021)

*Solution en page 8



Horizontalement

1. Friponnerie, comme on le disait à Sainte-Geneviève au 18e siècle – Fondateur de Little Canada aux États-Unis, né à Sainte-Geneviève
2. Magasin général à Sainte-Geneviève – Originaire – Partenaire
3. Complimenter – Pont de l'autoroute 40 au-dessus de la rivière Batiscan
4. Quelconque – Long
5. Ici – Architecte de l'église de Sainte-Geneviève en 1933 – Initiales pieuses désignant une statue près du presbytère de Sainte-Geneviève
6. Déterminant marquant un nom masculin singulier – Article – Sinon – Ils ont été des centaines à quitter Sainte-Geneviève-de-Batiscan entre 1830-1930 pour s'y rendre; quelques-uns en sont revenus.
7. Au Sahara – L'un des plus anciens instituteurs à Sainte-Geneviève, d'origine anglaise
8. Ouverture – Nos ancêtres sont arrivés avec cette particule dans leurs bagages, et nos aïeux l'ont délaissée après 1930-1940 au Québec pour des raisons obscures, elle servait de préfixe affectueux ou de suffixe interrogatif – L'attention que les agriculteurs portent à leurs animaux
9. La plus grande terre de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

10. Qualité de la « marde de pape », une expression proscrite encore de nos jours mais utilisée au Québec comme en France depuis le Moyen Âge – Exprime les rires ou les larmes.

11. Patronne actuelle de la paroisse qui comprend Sainte-Geneviève-de-Batiscan – Commentaire

12. C'est-à-dire – Organe pair, filtres du corps – C'est un gitan, un gipsy, un bohème, un tzigane, bref un nomade, comme ceux qui parcouraient la vallée de la rivière Batiscan dans les années 1930.

13. Effet de balle – Nés à Sainte-Geneviève, ils sont fondateurs de Saint-Narcisse et de Saint-Tite

14. Cité bien culturel par la Municipalité de Sainte-Geneviève en 2002 – Nouveau

15. Issu – Saison – Eau minérale produite à Sainte-Geneviève

Vertical

1. Son monument est à l'arrière de l'église – Oui
2. Elle ne manque pas de lyrisme – Ventilé – Baba – Période
3. Astre – Née en 1672, elle a épousé Paul Bertrand dit St-Arnaud
4. Six – Pronom – Deuxième personne – Quatre

5. Elle est l'ancêtre des Mathon à Sainte-Geneviève – Ancien facteur d'orgues à Sainte-Geneviève

6. Autrement – Enleva – Jos et Jean en étaient prénoms

7. Ancien propriétaire en 1798 des Forges de Batiscan, dans le rang des Forges à Sainte-Geneviève – Note

8. Indique le lieu ou l'année – Recherchée sur la rivière Batiscan – Partie d'un paysage – Aussi

9. Désert de pierres – Il confirma l'autonomie de Sainte-Geneviève en 1722 – Gros problème

10. Rivière de Sainte-Geneviève – La réponse appréhendée lors de certaines demandes en mariage à Sainte-Geneviève

11. Les livres d'histoire de Sainte-Geneviève gagnent à l'être – Il y en a deux en façade de l'église actuelle de Sainte-Geneviève

12. L'église de Sainte-Geneviève en est une – Armée au Moyen-Âge – Cornichon qui n'a rien à dire

13. D'être – Tancrede Trudel à Sainte-Geneviève

14. Négation – La fin d'une menterie – Ancien terme de cuisson désignant une longueur de temps.

15. Maire de Sainte-Geneviève – À Sainte-Geneviève, Brouillette en est un, comme Thiffault



Bibliothèque

HEURES D'OUVERTURE mercredi de 18 h 30 à 20 h 30

NOUVEAUTÉS

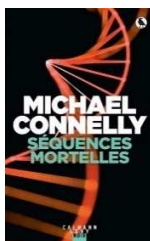
Le prix de la vengeance
Don Winslow



La valse des suspects T.2 Lara
Marie Bernadette Dupuy



Séquences mortelles
Michael Connelly



Les semeurs d'espoir
Micheline Duff



Les flammes de la destinée
Barbara Taylor Bradford



À la vie à la mort
Mary Higgins Clark



Nos jeunes talents des maternelles 4 et 5 ans sont heureux de vous



inviter à une exposition de beaux dessins à notre Bibliothèque
les 19, 26 mai et 2 juin 2021 de 18:30 à 20:30

"Petit lecteur deviendra grand"

**Vous êtes parents d'enfant âgé de 1 an et moins. Venez demander
votre *trousse du parfait bébé lecteur* comprenant: 1 livre exclusif de
Bellebrute, guides lire et chanter avec votre enfant, comptines de la
Montagne Secrète et magazine *Naitre et grandir*.**



Club de codage



Votre Bibliothèque est toujours à la recherche d'ados âgés entre 8 et 12 ans pour démarrer son Club de codage. Nos projets de robotique débuteront à l'automne. Faites vite !!! Téléphonez au 418(362-2397) ou 819(840-0476)

Merci !!!

Lyse et toute son équipe Biblio .

P.S: On a de beaux livres à vendre pour \$1.et \$2. Venez voir !

Votre équipe Biblio...



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 442-02-03-21 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 310-19-01-09

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil tenue le trois mai deux mil vingt et un, le règlement no 442-02-03-21 amendant le règlement de zonage no 310-19-01-09 a été adopté.

Le règlement amendant le règlement de zonage a pour objet de modifier la zone 234-R par son agrandissement et par le changement de numéro pour 127-R. Le règlement a aussi pour effet d'autoriser la construction d'habitations unifamiliales et bifamiliales dans ladite zone. La zone 110 sera, par conséquent, réduite.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal, soit au 30, rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 11 mai 2021

François Hénault, directeur général

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NO 444-03-05-21

Sur la gestion contractuelle et abrogeant le règlement numéro 407-05-03-18

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil tenue le trois mai deux mil vingt et un par téléconférence, un projet de règlement « **Sur la gestion contractuelle et abrogeant le règlement numéro 407-05-03-18** » a été présenté.

Que l'adoption du règlement «**Sur la gestion contractuelle et abrogeant le règlement numéro 407-05-03-18**» aura lieu lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le **lundi le sept juin deux mil vingt et un** à la salle du Conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Le projet de règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 11 mai 2021

François Hénault, directeur général

À LOUER

**MAISON DE VILLE
CONTEMPORAINE**

- AIR CLIMATISÉ
- GARAGE EN FACADE 12'X22'
- GRANDE TERRASSE INTIME 10'X21'
- DOSSERET EN CÉRAMIQUE CUISINE ET SALLE DE BAIN
- DOUCHE CÉRAMIQUE VITRÉE

Information
819-386-2356

ENTREPÔTS Sainte-Geneviève

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE!

- Sécuritaire
- Près des services
- Spacieux
- Intérieur/extérieur

50, chemin Rivière-à-Veillet, Sainte-Geneviève-de-Batiscan
info@entrepots-sg.com • 819 244-0126 | 819 383-4239 • www.entrepots-sg.com



NE JETEZ PAS VOS VIEUX ÉLECTRONIQUES

Apportez-les au point de dépôt de l'ARPE-Québec, soit au garage municipal dans le conteneur beige sur les heures d'ouverture du garage municipal.



MÉTAUX

CONTENEUR À MÉTAUX FERREUX

La municipalité met à la disposition des citoyens un service de conteneur pour métaux ferreux accessible pour 1 mois.

Il sera situé au garage municipal, 33, rue St-Charles. Il est possible de déposer :

- Laveuse – sècheuse - lave-vaisselle
- Réservoir eau chaude – tondeuse
- BBQ – souffleur – climatiseur
- Bicyclette – cuisinière - et autres rebus métalliques

Tirage au sort!

3 LIVRES À FAIRE TIRER

GRACIEUSEMENT DE DIANE RABOUIN, résidente de la municipalité.

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ!

LE BÉKÉ ET L'ANTILLAISE

(Vous pouvez vous le procurer à la bibliothèque également.)

Vous n'avez qu'à nous téléphoner au 418-362-2078 ou par courriel :

sylviebaril@stegenevieve.ca

TIRAGE LE 14 JUIN



Tennis



C'est
GRATUIT!

Maintenant ouvert
de 9 h 00 à 22 h 00
Tous les jours

**La pratique du tennis se fait avec la
distance de deux (2) mètres.**

Après 1 heure d'utilisation, bien vouloir céder sa place à d'autres joueurs.

PRENDRE NOTE QUE LE BLOC SANITAIRE EST OUVERT
PORTER UN MASQUE



SERVICE D'URBANISME

DIRECTEMENT À LA MUNICIPALITÉ

Les mercredis et jeudis

De 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00

M. Sébastien Blanchette

418-326-2078 poste 2257



Halte Desjardins

Du 22 mai au 30 septembre

- Tous les jours de 8h00 à 17h00

- Possibilité de location en soirée sur demande

- LOCATION D'EMBARCATIONS NAUTIQUES** (kayaks simples et doubles, canots, planches à pagaie)
- LOCATION DE VÉLOS STANDARDS ET VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**



Rabais pour les résidents de Ste-Geneviève (sur présentation d'une preuve de résidence).

- 50% sur les locations d'embarcations nautiques
- 15% sur les locations de vélos
- Code promotionnel à utiliser en ligne pour les rabais : STEGE

RÉSERVATIONS :

- Il est suggéré de réserver en ligne au www.escapademaauricie.com/locations ou par téléphone au 819-519-7571



Tarifs	½ journée (3 heures)	1 journée (7 heures)
Kayak simple / Planche à pagaie / Canot	35 \$	55 \$
Kayak double	40 \$	60 \$



	2 heures	½ journée AM (3 heures)	½ journée PM (4 heures)	1 journée (8 heures)
Vélo à assistance électrique	40 \$	50 \$	60 \$	90 \$
Vélo standard 	25 \$	30 \$	40 \$	50 \$

*Taxes en sus



Les résidents de Sainte-Geneviève-de-Batiscan peuvent avoir accès, **sans frais**, aux **installations récréotouristiques** du Parc de la Péninsule entre 10 h 00 et 18 h 00.

Vous n'aurez qu'à déboursier un léger montant payable au camping pour couvrir la création de votre carte d'accès.

Les résidents désirant se prévaloir de cette entente doivent **OBTENIR DE LA MUNICIPALITÉ UNE CONFIRMATION DE RÉSIDENCE** laquelle devra être présentée au camping Parc de la Péninsule.

UNE PREUVE DE RÉSIDENCE EST REQUISE POUR TOUTE PERSONNE ÂGÉE DE 5 ANS ET PLUS.

La demande d'attestation de résidence doit être effectuée directement au Bureau municipal aux heures d'ouverture ou par courriel (municipalite@stegenevieve.ca)



Club Ste-Geneviève-de-Batiscan

BONNE NOUVELLE

Si les conditions sanitaires ne changent pas, nous pourrions commencer à jouer à la Pétanque. Nous avons convenu de commencer le lundi 7 juin à 13h30, préparez vos boules de pétanque et vos masques. Si nous gardons la distanciation, nous pourrions enlever nos masques pour jouer. Merci à la Municipalité qui se charge de nous préparer un nouvel emplacement avec un bel aménagement pour inciter les aînés à venir se divertir malgré cette pandémie. Nous aurons droit à des estrades pour être entourés de spectateurs.

AGA :

Si la santé publique le permet, nous pourrions nous réunir en septembre prochain afin de tenir notre AGA et ainsi conclure nos élections pour 2021-2022. Vous êtes intéressés à faire partie d'un organisme sans but lucratif et qui demande peu de temps et ainsi aider les aînés à combler la solitude de leur demeure. Vous êtes tous invités à vous joindre au groupe Fadoq Club Ste-Geneviève-de-Batiscan.

ANNIVERSAIRES

Des membres ont souligné leur anniversaire en Avril :

Grégoire Dessureault, Jacques Montambault, Gilles Mathon, Michel Payant, Fernand Carpentier, Jocelyne Bronsard, Louise Trépanier, Renel Magny, Céliane Mathon et Rita Veillette.

Des membres ont souligné leur anniversaire en Mai :

Monique Ayotte, Normand Charest, Nicole Capino, Louise Croteau, Jacques Frigon, Sylva Mathon, Emma Baettig et Claude Pruneau.

BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES !



Au plaisir de fraterniser ensemble à nouveau
Normande Cossette, présidente
418-362-2007





CAMPANIPOL

JARDINS BIO - FERMISERS de FAMILLE

Tu as entre 13 et 17 ans et tu cherches un emploi étudiant qui t'occupera de juin à août cet été?

La gang des Jardins Bio Campanipol t'attend!

Plusieurs postes à pourvoir pour les cueillettes et un poste ouvert pour la vente en boutique.

Prêt(e) à relever le défi?

Envoie-moi un courriel au florence@campanipol.com en me mentionnant ton nom, ton âge, ton numéro de téléphone et l'emploi qui t'intéresse et tu pourrais avoir la chance de rejoindre notre belle équipe cet été!!



MAISON DE LA FAMILLE DES CHENEAUX INC.
100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade, G0X 2J0, Tel: (418) 325-2120

Journée de la lecture, 9 juin, 10h00 via Zoom

Heure du conte avec Mlle Farfelue suivi du spectacle de Méphisto le magicien. Un livre par enfant sera remis après l'activité. Inscription obligatoire.

Assemblée générale Annuelle, 22 juin, 19h00, La Pérade

Tous les membres 2020-2021 de la Maison de la famille Des Chenaux recevront l'invitation pour l'AGA par courriel ou par la poste. Les informations concernant les postes en élection y seront indiquées. Confirmation de présence obligatoire.

Ateliers Les Escargots, 22 juin, St-Narcisse

Atelier de stimulation au monde de l'écrit pour les enfants de 6-12 mois. Apprenez à stimuler bébé autrement.

Explore avec papa, tous les mois

Testez nos diverses activités scientifiques et mécaniques avec vos enfants. Tous les papas participants se rendent admissibles au tirage mensuel. Pour tous les détails, visitez la page Facebook Papa en action MRC des Chenaux.

Friperie AFEAS

Centre communautaire Charles-Henri Lapointe

100 De la Fabrique

Ste-Anne de la Pérade

Ouvert tous les jeudis

De 13.00 à 16.00 heures

Et

Le 1^{er} samedi du mois

De 13.00 à 16.00 heures

Bienvenue



PROGRAMMATION DE JUIN 2021

Conférence : « Quand la maladie s'installe dans mon couple » :

Maintenir l'amour et la tendresse malgré la douleur, les doutes, les angoisses, les colères et toutes ces questions qui demeureront sans réponse. Comment tenir bon tout au long des années de vie à trois, l'aidé + l'aidant + la maladie.



Par Renée Quévillon, intervenante au Centre-du-Québec.

Jeudi le 3 juin 10 h

inscriptionsaidants@hotmail.com

pour avoir le lien 

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Café-jasette

Dans le confort de votre foyer, venez échanger sur votre quotidien avec d'autres proches aidants et notre intervenante.



Mardi le 8 juin 2021-13 h 15-15 h

Jeudi le 10 juin 2021-13h15-15h

inscriptionsaidants@hotmail.com

pour avoir le lien 

Loin des yeux près du cœur

Pour les personnes aidantes de personnes hébergées inscrites en mai 2021, autre groupe à l'automne. Informez-vous !

7 et 14 juin à 13h15 à Saint-Luc-de-Vincennes

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Aider sans s'épuiser : La famille

Cet atelier vous permettra de souligner les difficultés que la famille et les proches vivent à travers l'expérience de soutien auprès de leur proche vivant avec des incapacités.

Jeudi le 17 juin 2021-13h15-15h

inscriptionsaidants@hotmail.com

pour avoir le lien 

Assemblée générale annuelle

Lors de cette assemblée, le bilan de l'année 2020-2021, les états financiers, le rapport d'activité ainsi que les priorités pour 2020-2021 vous seront présentés. Cette rencontre sert aussi à élire les membres du conseil d'administration. Ainsi, ceux qui le souhaitent pourront nous manifester leur intérêt.

Lundi le 21 juin à 13h15

301, rue Saint-Jacques, Salle Aubin, Sainte-Thècle
Confirmez votre présence au 1-855-284-1390

Places limitées en présence, possibilité de participer avec 

Il est OBLIGATOIRE de s'inscrire ! ☎ 819 840-0457 (St-Luc) ou 418 289-1390 (Ste-Thècle)



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en prenant soin
de **L'AUTRE !**

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390
POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457
info@aidantsvalleebatiscan.org  www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répit à domicile



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7 Huis clos	8 En 1776, au terme de la révolution américaine, les miliciens de Ste-Genevieve en faveur de l'indépendance sont destitués. 	9 	10 	11	12
13	14	15 	16 	17 	18	19
20 <i>Fête des pères</i>	21	22 	23 	24 En 1937, décès de l'abbé J.-A. Lesieur, curé de Ste-Genevieve. Le centre communautaire porte son nom.	25	26
27	28 En 1978, fondation de la Société historique de Ste-Genevieve-de-Batiscan	29 	30 En 1838, bénédiction de la statue de sainte Genevieve qui est en façade de l'église et que les flammes de 1933 n'atteignirent pas.			

Saviez-vous que...

En 1776, plusieurs Genevivois étaient en faveur de l'indépendance des États-Unis et de l'annexion du Québec aux États-Unis. À la fin de l'occupation du Québec par les États-Uniens, les miliciens de Ste-Genevieve qui ont assisté ou aidé les États-Uniens sont destitués et sont remplacés par des miliciens enclins à exécuter les ordres du Roi d'Angleterre.



Tout le territoire sauf :



Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement



Séance du conseil



Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement



Récupération



Bibliothèque (mercredi de 18 h 30 à 20 h 30)



Dimanche 10 h 45



Pleine Lune